



HAL
open science

Metropolisation et territoires de montagne

Emmanuel Roux

► **To cite this version:**

Emmanuel Roux. Metropolisation et territoires de montagne. [Rapport de recherche] LabEx ITEM. 2015. hal-01151077

HAL Id: hal-01151077

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01151077v1>

Submitted on 18 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

ATELIER

METROPOLISATION ET TERRITOIRES DE MONTAGNE

DIAGNOSTIC DES RELATIONS ENTRE
MÉTROPOLE ET TERRITOIRES DE MONTAGNE

MASSIFS DU VERCORS, DE BELLEDONNE ET DE CHARTREUSE ET MÉTROPOLE GRENOBLOISE

ETUDE DES LIENS, DE L'INTERDÉPENDANCE
ET DE LA RÉCIPROCITÉ

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



encadrée par Emmanuel Roux (UMR CNRS 5194 PACTE)



AMMENAGEMENT

MASTER IDT



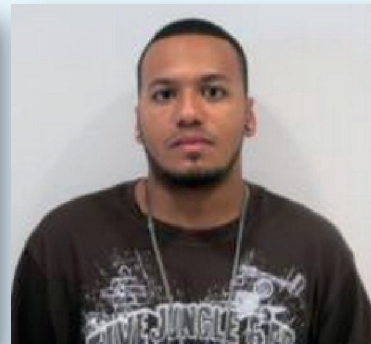
Aline DelaterV



Victor Baudean



Gaspard Le Gall



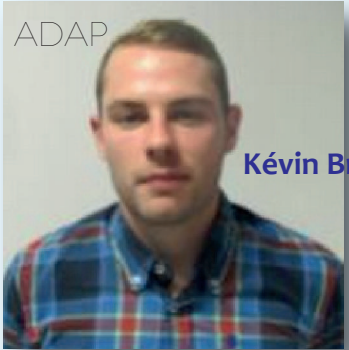
Loic Martial

MASTER DMM



Yann Troton

MASTER ADAP



Kévin Brunet

MASTER DCT



Amira Yezza

DROIT



Nicolas Bonnet



Fransky N'cho



Clémence Gomez



Perrine Tesser



Marc Silecchia

« Ce travail a bénéficié d'une aide de l'ANR au titre du programme LABEX ITEM ANR-10-LABX-50-01 » en version anglaise, «This work has been supported LABEX ITEM ANR-10-LABX-50-01 ».

Table des matières

I. L'inter-territorialité.....	p5	La prospective au service des territoires.....	p20
La croissance urbaine de l'aire urbaine métropolitain.....	p6	Du terrain aux scénarios à l'horizon 2040.....	p20
II Comprendre les liens.....	p9	Trois hypothèses pour trois référentiels.....	p21
Des données de terrain aux scénarii prospectivistes.....	p9	Scenariio 1: la figure des plaques.....	p23
Une triple approche des liens.....	p10	Scenariio 2: la figure de la Métropole augmentée.....	p24
Comprendre les représentations pour appréhender les usages du territoire.....	p11	Scenariio 3: la figure de la fédération.....	p25
Phase 1 : la conception de l'enquête et des questionnaires.....	p11	De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité.....	p27
Phase 2 : La mise œuvre de l'enquête.....	p11	D'un dialogue entre juristes et géographes vers un dialogue entre étudiants/chercheurs.....	p27
Phase 3 : l'analyse des données recueillis grâce aux questionnaires.....	p10	"Croiser les disciplines, croiser les arts"	p27
Les liens dans le discours des acteurs du territoire.....	p15	III liens et relations Métropole/montagne : résultats exploratoires.....	p31
Objectifs.....	p15	Analyse comparée: représentation des massifs et de la Métropole.....	p31
Mise en œuvre.....	p15	Représentations comparées massifs/Métropole.....	p33
Combien/Quand?.....	p16	Analyse comparée par massifs.....	p38
Construction des grilles d'entretien.....	p16	De l'espace vécu aux territoires institutionnalisés, les liens vus au travers les acteurs territoriaux.....	p42
Pourquoi?.....	p17	VI Monographies.....	
L'étude de la gouvernance, ou l'analyse des potentialités de développement.....	p18	V Annexes.....	
Une lecture du discours produit sur le paysage au travers des documents d'urbanisme et des chartes de parc.....	p19		

Des acteurs

- **Un commanditaire** : Le laboratoire d'excellence Innovation et Territoires de Montagne (Labex Item)
- **Trois co-commanditaires** : Les PNRs de Chartreuse et du Vercors, et l'Espace Belledonne (en processus d'élaboration d'un PNR)
- **Une équipe pluridisciplinaire (juristes et géographes)** de 19 étudiants répondant à la commande

Une thématique

- Métropolisation et territoires de montagne : relations ; interdépendance et réciprocité

Un territoire d'étude

- L'aire urbaine métropolitaine grenobloise, les Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse, et l'association Espace Belledonne

Un contexte

- Une évolution du cadre juridique (loi Mapam et NOTRe)
- Une évolution des représentations et des pratiques associées au territoire de montagne.
- Une augmentation de l'espace urbanisé dans le bassin grenoblois

Une problématique

- Quelles relations entretiennent des territoires voisins au caractère structurel et fonctionnel différents ?

Une approche

- Une approche systémique de nos territoires d'études qui se définissent par un ensemble de dynamiques et dont les relations se caractérisent par un ensemble de liens

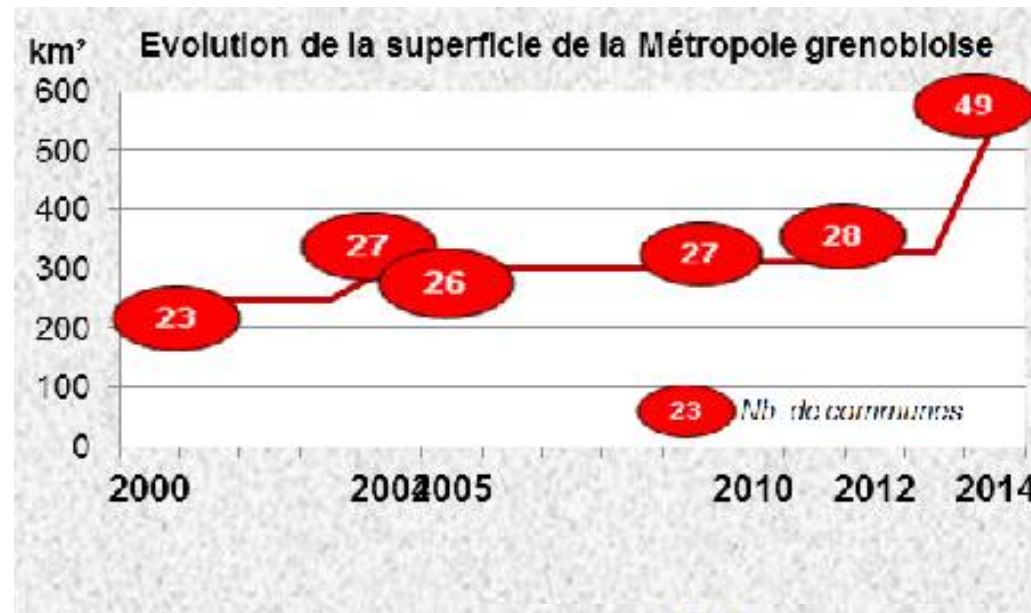
Un objectif

- Qualification des liens entre les deux systèmes de l'étude, de leur degré de réciprocité

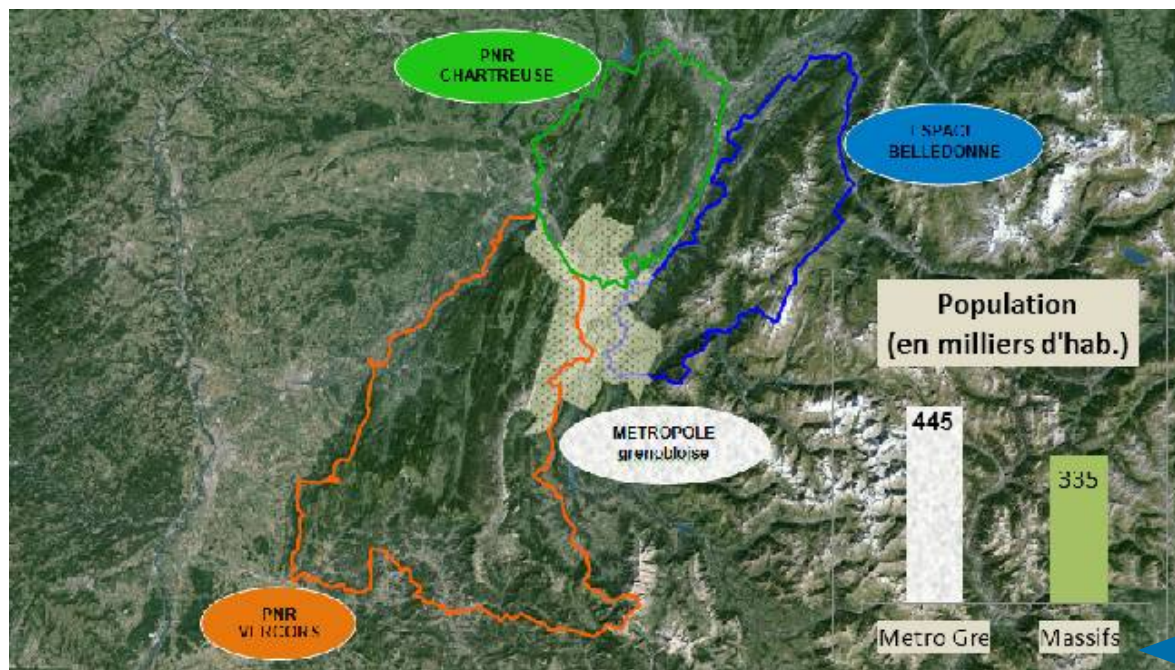
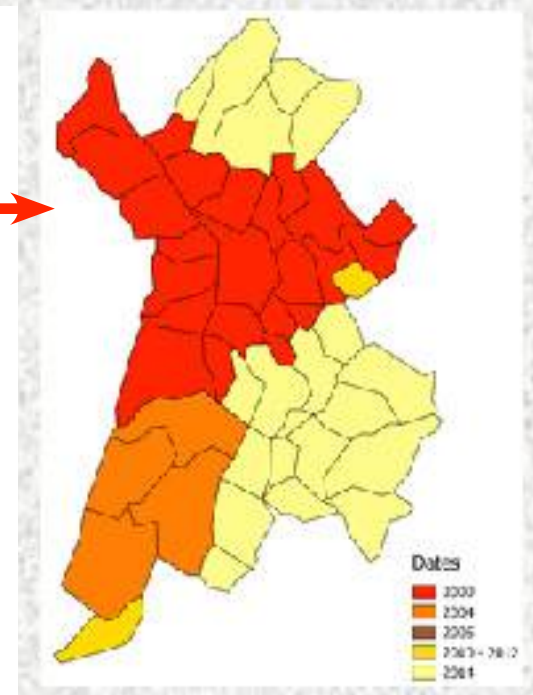
I. L'inter-territorialité en question

L'atelier Métropole et territoires de montagne s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire répartie au sein de quatre masters et composée d'une vingtaine d'étudiants géographes et juristes. Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une commande formulée par le Laboratoire d'Excellence Innovation et Territoires de Montagne (ITEM) à laquelle participent également les Parcs Naturels Régionaux du Vercors (PNRV) et de la Chartreuse (PNRC) ainsi que l'association Espace Belledonne en tant que co-commanditaires.

L'aire d'étude est constituée de la Métropole grenobloise instituée au 1er janvier 2015 par la loi MAPTAM et des trois massifs qui l'entourent. Chacun de ces massifs présente une topographie spécifique et offre de ce fait un paysage varié. Le massif du Vercors présente un abrupt au sud de Grenoble et se compose ensuite d'un plateau intermédiaire à environ 1000 mètres d'altitude. Au Nord de la Métropole grenobloise, s'élève le massif de la Chartreuse dont les reliefs de son versant Sud sont très proches de Grenoble. Enfin, le massif de Belledonne situé au Sud Est de l'agglomération offre un paysage de balcons ouverts sur Grenoble.



CRÉATION DE LA
MÉTRO

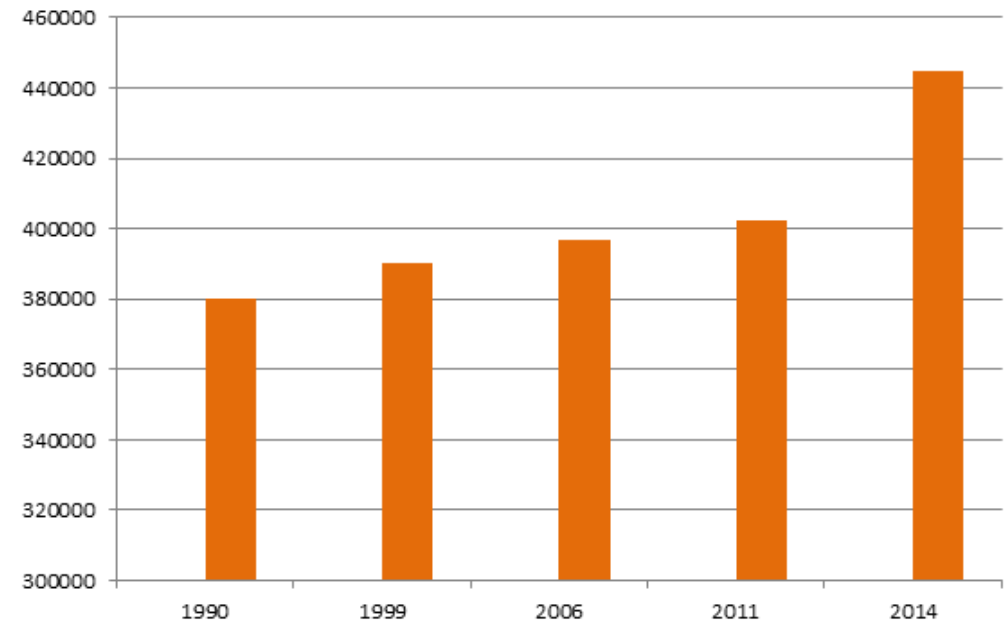


PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

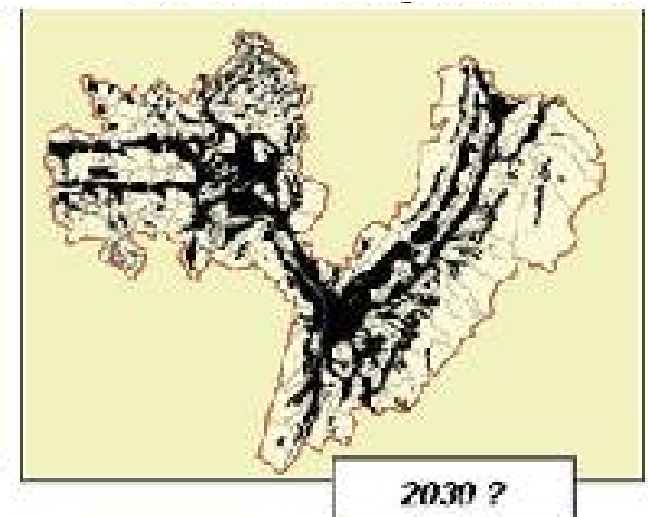
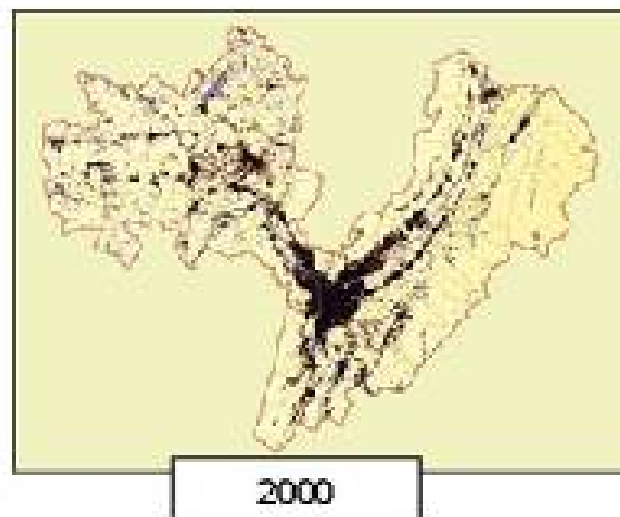
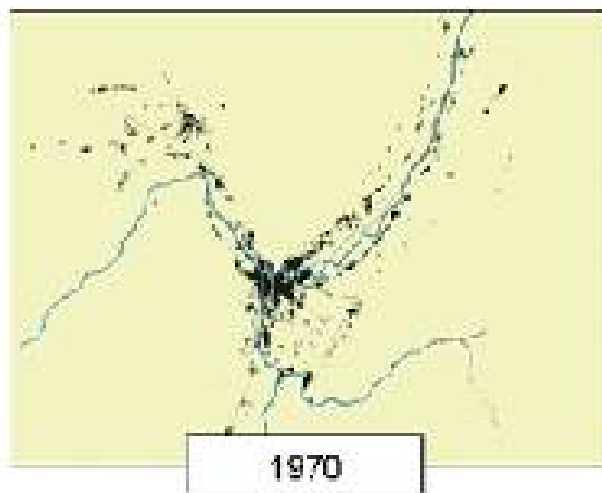
LA CROISSANCE URBAINE DE L'AIRE URBAINE MÉTROPOLITAINE

La topographie singulière dans laquelle s'insère la Métropole grenobloise, au cœur du sillon alpin, conditionne et accentue les problèmes liés à la pression urbaine. En effet, l'aire urbaine grenobloise a connu un fort développement économique et démographique entre les années 1980 et 2000 qui a eu pour effet direct la densification et l'extension du tissu urbain dans les fonds de vallée notamment. Par ailleurs, on note une disproportion entre l'augmentation de l'espace urbanisé, les infrastructures et la croissance démographique, puisqu'entre 1975 et 2000, l'espace urbanisé de l'aire urbaine grenobloise a augmenté de 88 % alors que, dans le même temps, la population n'a crû que de 18 %¹. Cela a eu pour conséquences de nouvelles formes d'urbanisation qui se sont développées en périphérie de l'agglomération et notamment sur les piémonts des massifs. De même, de nombreux villages au cœur des massifs voient leur attractivité se renforcer.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION



ÉVOLUTION DE L'ESPACE URBANISÉ



¹ Source : SCOT de la région urbaine grenobloise. Les tendances : étalement urbain et périurbanisation, un « cocktail explosif ».

Afin d'analyser au mieux ces différents territoires (la ville représentée par la Métropole grenobloise et les territoires de montagne représentés ici par les trois massifs entourant Grenoble), nous privilégions l'approche systématique en considérant l'aire urbaine grenobloise et les trois massifs comme un ensemble de dynamiques variées et non comme des espaces cloisonnés.

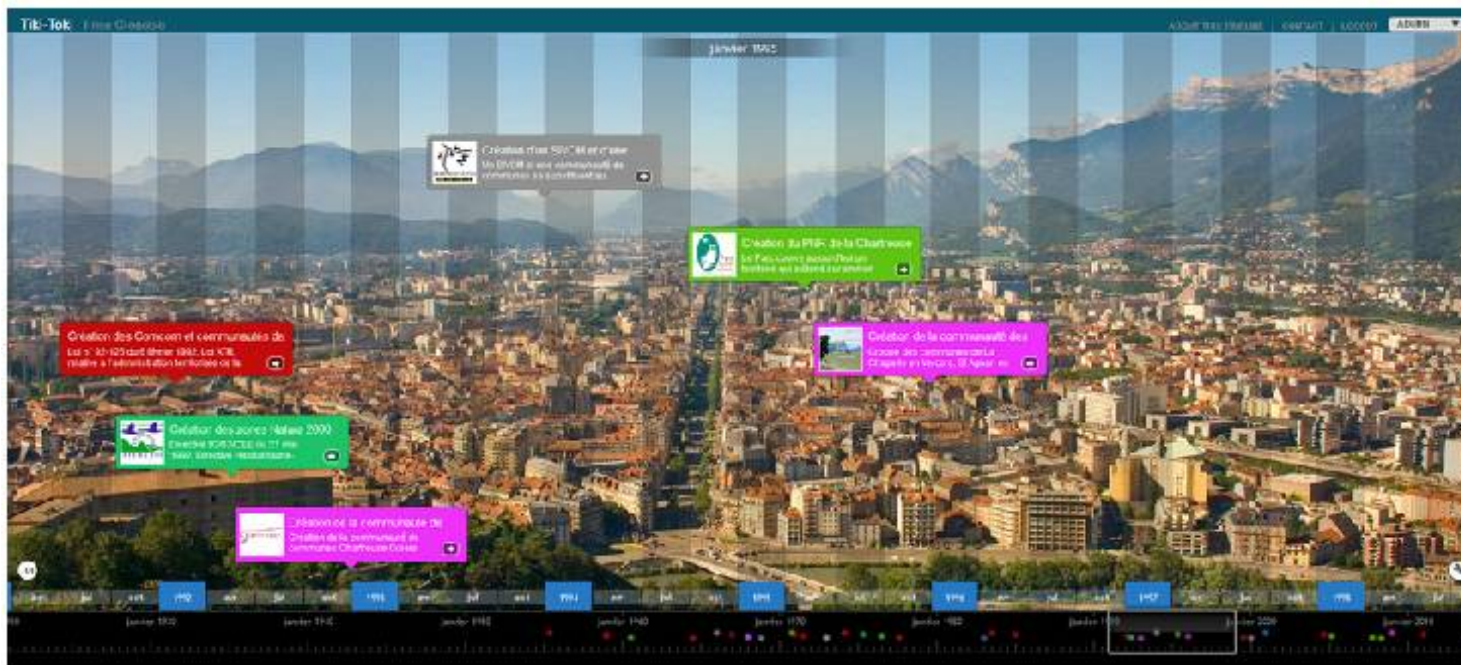
Un travail préliminaire a été réalisé concernant les institutions qui constituent le premier lien juridique visible entre les espaces. Ce travail a eu pour objectif de regrouper au sein d'un même document, une frise, les grandes dates de créations ou d'évolutions des institutions jugées pertinentes sur les territoires étudiés. Cette frise dynamique permet de voir l'évolution des EPCI du système d'étude au cours du temps. Il est alors possible de comparer les étapes de l'évolution de l'agglomération grenobloise en regard de celles des espaces qui l'entourent. Il est possible de comparer par exemple les dates de création des EPCI, des espaces et des Parcs, avec celles de la Métro. Ces informations ont été formalisées sur cette frise dans laquelle figure aussi les différentes réformes impulsées par le législateur français, ou celles issues de la construction européenne, comme c'est le cas avec la mise en place du maillage Natura 2000. N'ayant pas la prétention d'être exhaustive, cette frise a pour but d'être complétée en permanence.

Cette frise a l'avantage de proposer une représentation visuelle sur des notions et des processus techniques qu'il est facile de s'approprier et qui peut donc être destinée à un large public. Ce support permet de renvoyer à des sites et des données externes détaillant l'information donnée et offre une représentation visuelle du lien institutionnel existant entre les territoires de montagne et la Métropole grenobloise. Il s'agit ainsi de replacer chronologiquement les étapes du développement institutionnel local, en lien avec l'évolution des normes nationales qui ont ponctuées la réforme de l'action territoriale.

De manière plus générale, notre travail dans le cadre de cet Atelier a été de répondre à la problématique suivante : **quelles relations entretiennent des espaces limitrophes aux caractères fonctionnels et structurels différents ?**

En effet, l'objectif de cette recherche dans le cadre de la commande initiale est d'étudier les relations entre ces différents espaces en dépassant la dichotomie espace urbain/ espace rural et/ ou centre/ périphérie. Ainsi nous avons été amenés à étudier les interfaces mais aussi les liens qualifiant la relation d'interdépendance entre les territoires de montagne et l'aire urbaine

métropolitaine. En effet dans le cadre des mutations actuelles liées d'une part aux nouvelles représentations des territoires de montagne et à leurs espaces naturels, et d'autre part, aux évolutions du cadre juridique de l'action territoriale, différentes interrogations peuvent être soulevées en ce qui concerne les relations entre ces espaces, les dynamiques qu'ils abritent et leur évolution. Ainsi, ce travail propose une étude approfondie des liens existants entre ces différents territoires, de leur réciprocity et de leur degré d'interdépendance dans le but de nous amener à réfléchir sur leurs potentielles évolutions par le biais de la prospective territoriale.



Deux grands postulats sous tendent cette étude :

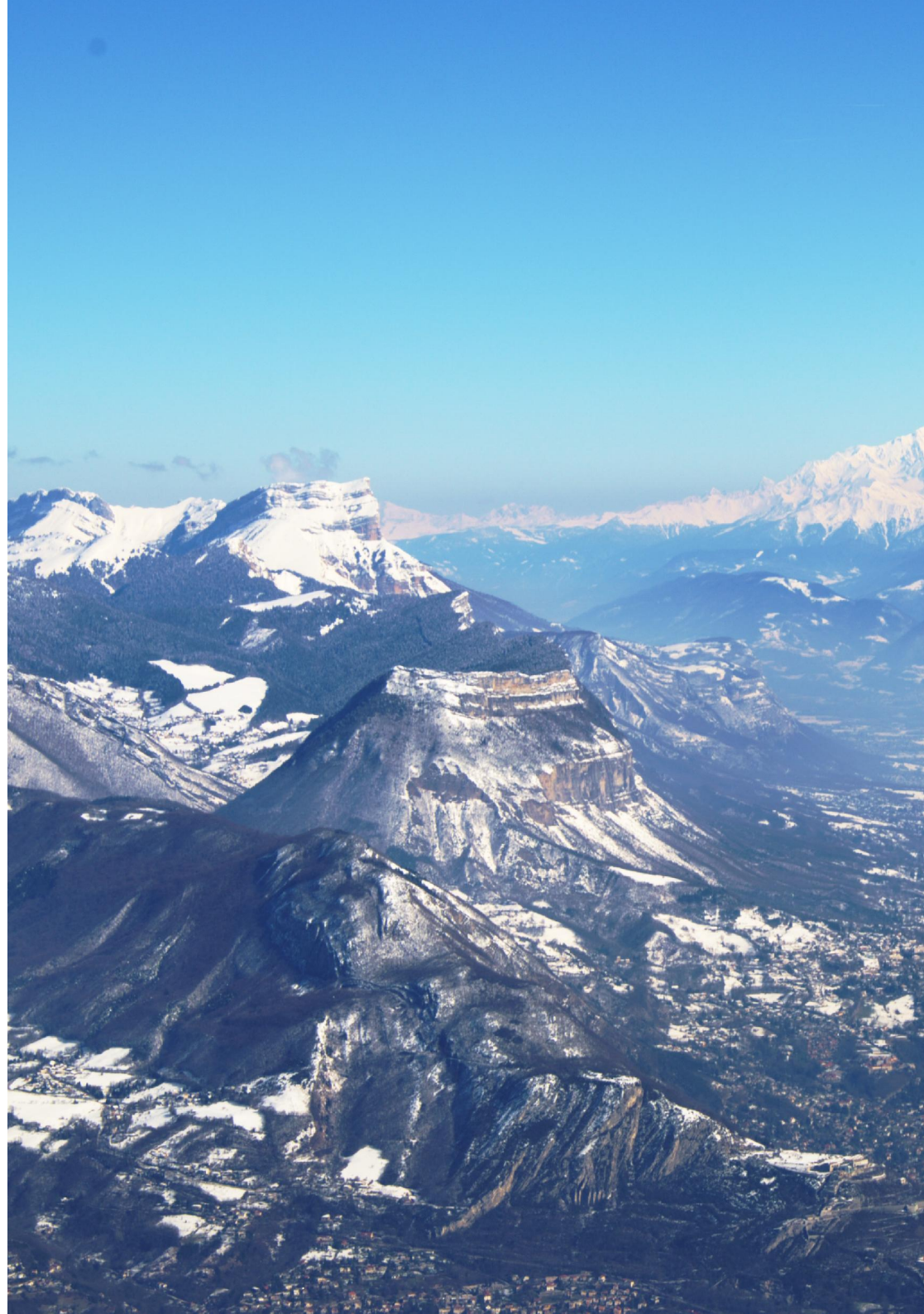
→ les massifs sont des espaces à caractéristiques identitaires forts en lien à leur topographie singulière.

→ l'aire urbaine grenobloise fait actuellement face à une accentuation du phénomène de périurbanisation et à de nouvelles formes d'urbanisation à sa périphérie.

La seconde partie de ce dossier se propose donc de présenter la méthodologie générale et notamment l'investigation de terrain relative aux entretiens, aux questionnaires mais aussi à l'analyse juridique sur l'ensemble de l'aire d'étude.

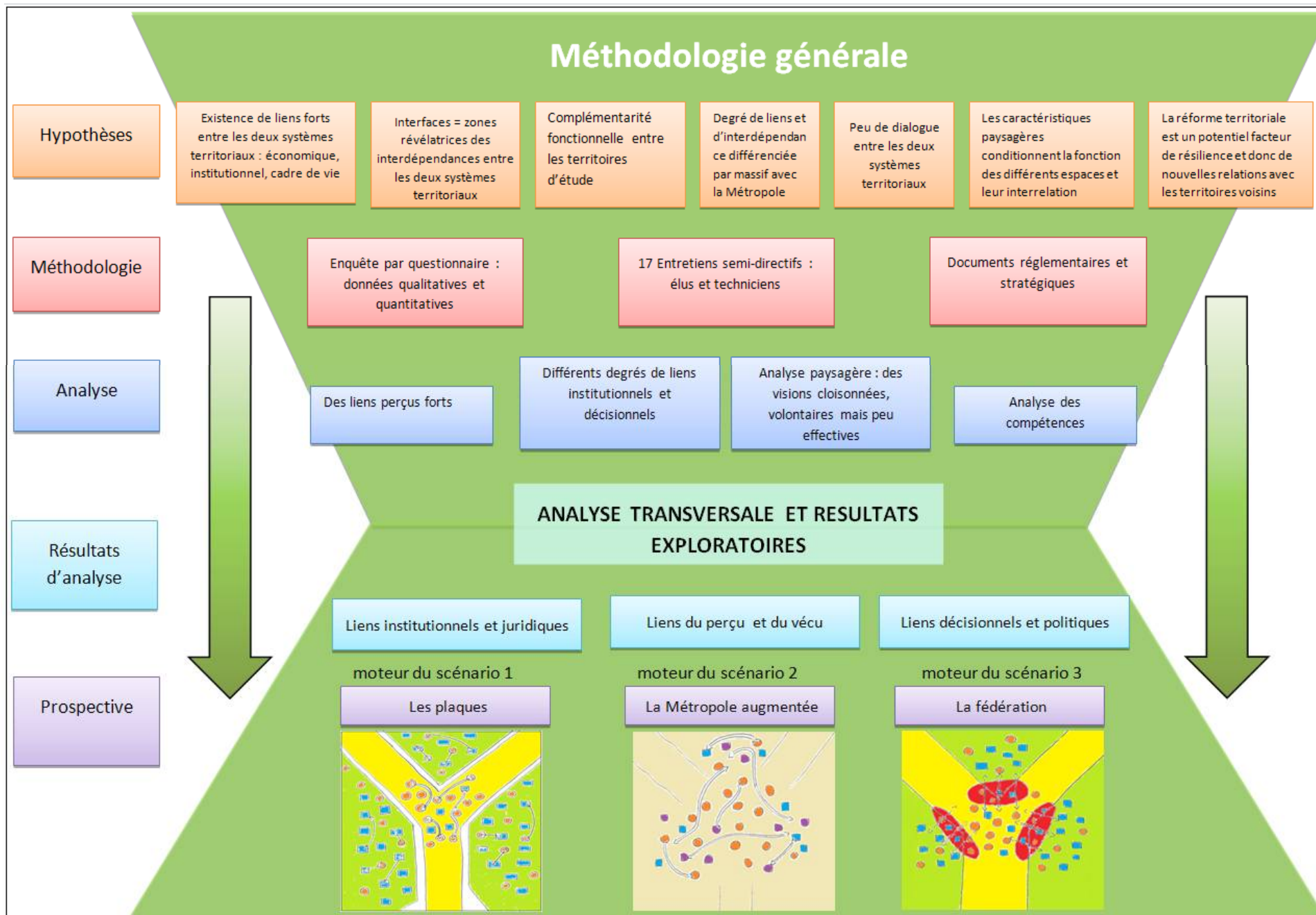
La troisième partie de ce rendu présente quant à lui les résultats de l'analyse des entretiens, des questionnaires et de l'analyse paysagère, afin de catégoriser les relations et les liens existants entre les territoires.

Enfin, trois monographies, une par massif, constituent la dernière partie de cette étude. Elles se proposent de revenir sur le contexte spécifique propre à chaque massif, puis de faire ressortir les principaux éléments d'analyses issues de notre investigation de terrain et permettant de caractériser les liens au sein de chaque massif. De plus, une analyse paysagère se propose de mettre en exergue la vision du paysage s'exprimant dans les principaux documents d'urbanismes de chaque territoire. Enfin, chaque monographie est l'expression d'un travail de prospective qui fera office d'ouverture à cette présente étude sur les liens.



2. Comprendre les liens

DES DONNÉES DE TERRAIN AUX SCÉNARIOS PROSPECTIVISTES



UNE TRIPLE-APPROCHE DES LIENS

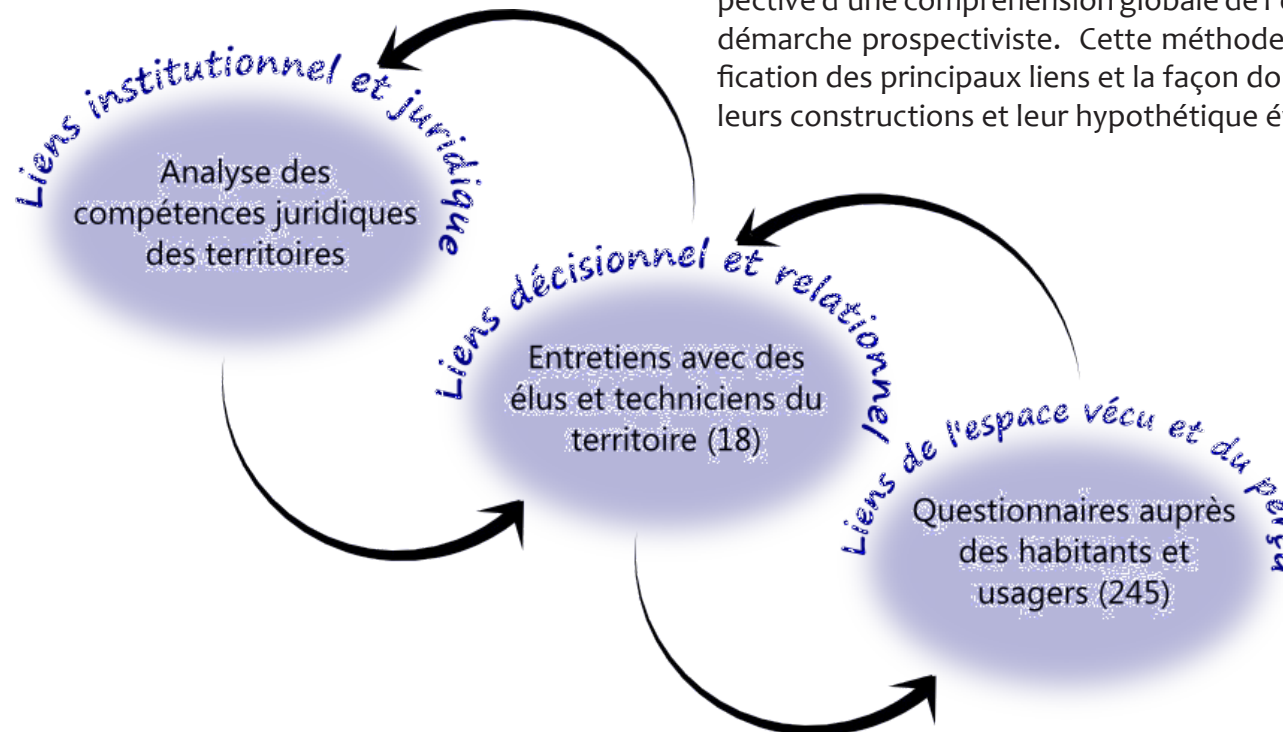
Notre méthodologie d'investigation se justifie par la décomposition des liens en trois niveaux :

- Les liens institutionnels, qui découlent des cadres juridiques.
- Les liens décisionnels, qui émanent des logiques d'acteurs des différents échelons territoriaux.
- Les liens du vécu et du perçu par les habitants et les usagers du périmètre d'étude.

A travers cette triple approche, les liens peuvent être appréhendés dans leur globalité. Chacun des niveaux identifiés influence directement ou indirectement les autres. Notre investigation s'appuie donc sur un triple dispositif d'observation :

- Une analyse des cadres législatifs basée sur la nature juridique des périmètres institutionnels de l'aire d'étude, sur l'identification de leurs compétences, et sur l'étude des PLU de communes représentatives. (annexes N° 5 et 7)
- Une analyse du discours des acteurs décisionnels et techniques de ces périmètres, qui s'appuie sur un ensemble d'entretiens semi-directifs. (voir annexe n°2, 3 et 4)
- Une analyse des pratiques et des représentations des utilisateurs de l'aire d'étude. Elle s'appuie sur une enquête par questionnaire réalisée auprès de 245 habitants de la métro et des massifs. (voir annexe n°1)

L'étude et l'analyse décomposée par lien a été croisée puis remise en perspective d'une compréhension globale de l'objet d'étude ce qui a abouti à une démarche prospectiviste. Cette méthode d'investigation a permis la qualification des principaux liens et la façon dont ils s'organisent, les logiques de leurs constructions et leur hypothétique évolution.



COMPRENDRE LES REPRÉSENTATIONS POUR APPRÉHENDER LES USAGES DU TERRITOIRE

La méthodologie de l'enquête par questionnaire s'inscrit dans une démarche scientifique qui s'organise autour de trois phases principales : la conception, la mise en œuvre et l'analyse.

PHASE 1 : LA CONCEPTION DE L'ENQUÊTE ET DES QUESTIONNAIRES

Le sujet étant déjà défini, cette première phase de travail consistait à déterminer les problématiques (cf : partie I), les objectifs et les hypothèses de l'étude. Ces éléments constitutifs de point de départ de notre démarche scientifique, nous ont par la suite permis de déterminer de façon pertinente les indicateurs et variables à mobiliser dans la construction du questionnaire type.

Objectifs de l'enquête :

- Identifier des liens, des relations existantes entre la Métropole et les massifs.
- Etudier les représentations de la population.
- Etudier les pratiques de la population.

Dans le cadre de cette enquête, une attention toute particulière a été portée à l'étude des représentations de la population. Les représentations sont issues des pratiques et donc des fonctions associées aux territoires et c'est pourquoi il semblait dans le cadre de notre problématique judicieux de les analyser. Le questionnaire est donc révélateur de pratiques concrètes sur les territoires et donc de liens potentiels.

PHASE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE

La phase de mise en œuvre de l'enquête comprend en elle-même deux sous-étapes : le recueil d'observations puis leur retranscription dans le logiciel Sphinx.

Le questionnaire a été administré en face à face selon deux types de méthodes d'échantillonnages : la méthode des itinéraires et la « méthode des bus ». Ces deux méthodes d'échantillonnage ne sont pas représentatives de la population mère mais restent tout de même très significatives par le nombre d'observations (objectif de 200 enquêtes minimum) et sont représentatives des différences de perception entre les territoires étudiés.

La méthode des itinéraires consiste à construire un parcours, sur lequel seront identifiés des points stratégiques pour le recueil de l'information. Cette méthode permet une dispersion géographique des observations, qui aura pour effet d'améliorer la représentativité de notre échantillon et d'observer des différences spatialisées dans les résultats. Un itinéraire de récolte d'information a donc été prédéterminé pour chacun des territoires (Métropole, PNR Vercors, PNR Chartreuse et Espace Belledonne) avec des arrêts dans les communes qui nous semblaient les plus pertinentes.

La « méthode des bus » est une technique qui a été intentionnellement mise en place afin de recueillir des informations auprès des personnes qui vivent le lien des mobilités entre Métropole et massifs. L'intérêt de cette méthode est qu'elle nous permet à la fois d'observer des pratiques physiques entre massifs et Métropole mais surtout d'orienter et recueillir les représentations des populations qui les vivent au quotidien. Pour cela des lignes de bus ont été identifiées entre chaque territoire, dans lesquels nous avons opéré par binôme afin de procéder à la collecte des données.

Ces deux méthodes comportent des limites (échantillon non représentatif de la population mère) mais elles se veulent complémentaires, notamment par le type de population potentiellement interrogé. En effet, la méthode

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

des itinéraires a été réalisée en pleine journée, le vendredi, afin de toucher une population majoritairement résidente et travaillant sur le territoire. La méthode des bus s'est déroulée quant à elle tôt le matin (7h-9h) et en début de soirée (18h-20h) auprès de populations en transit.

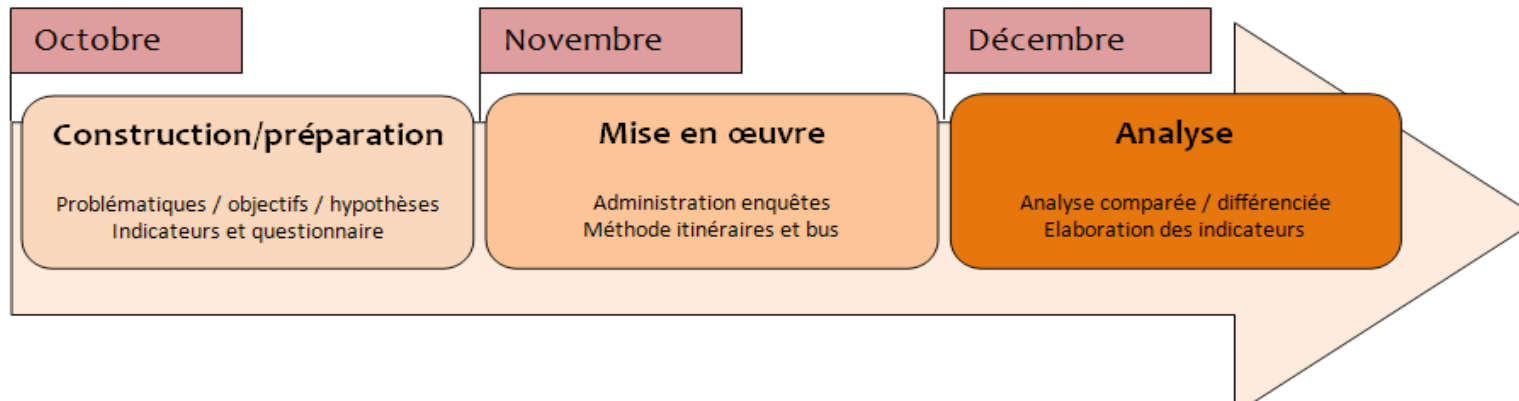
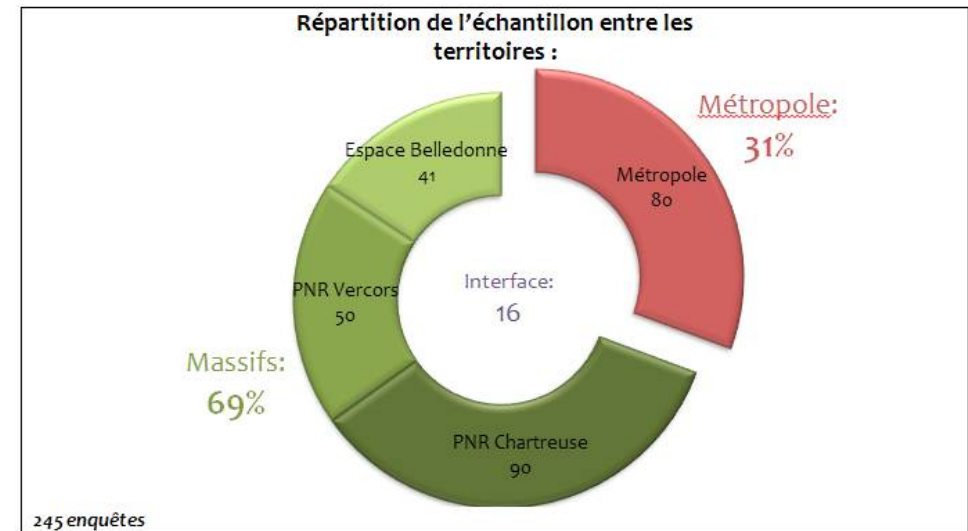
Au total, 245 enquêtes ont été réalisées auprès des habitants de notre terrain d'étude : la Métropole grenobloise, le PNR du Vercors, le PNR de Chartreuse, l'Espace Belledonne.

Un minimum de 40 enquêtes a été réalisé sur chacun des territoires étudiés afin de garantir une représentativité essentielle à l'analyse des données. La forte proportion d'enquêtes réalisées auprès d'habitants du massif de la Chartreuse (90) peut en partie s'expliquer par les liens étroits entretenus entre la Chartreuse et la Métropole grenobloise.

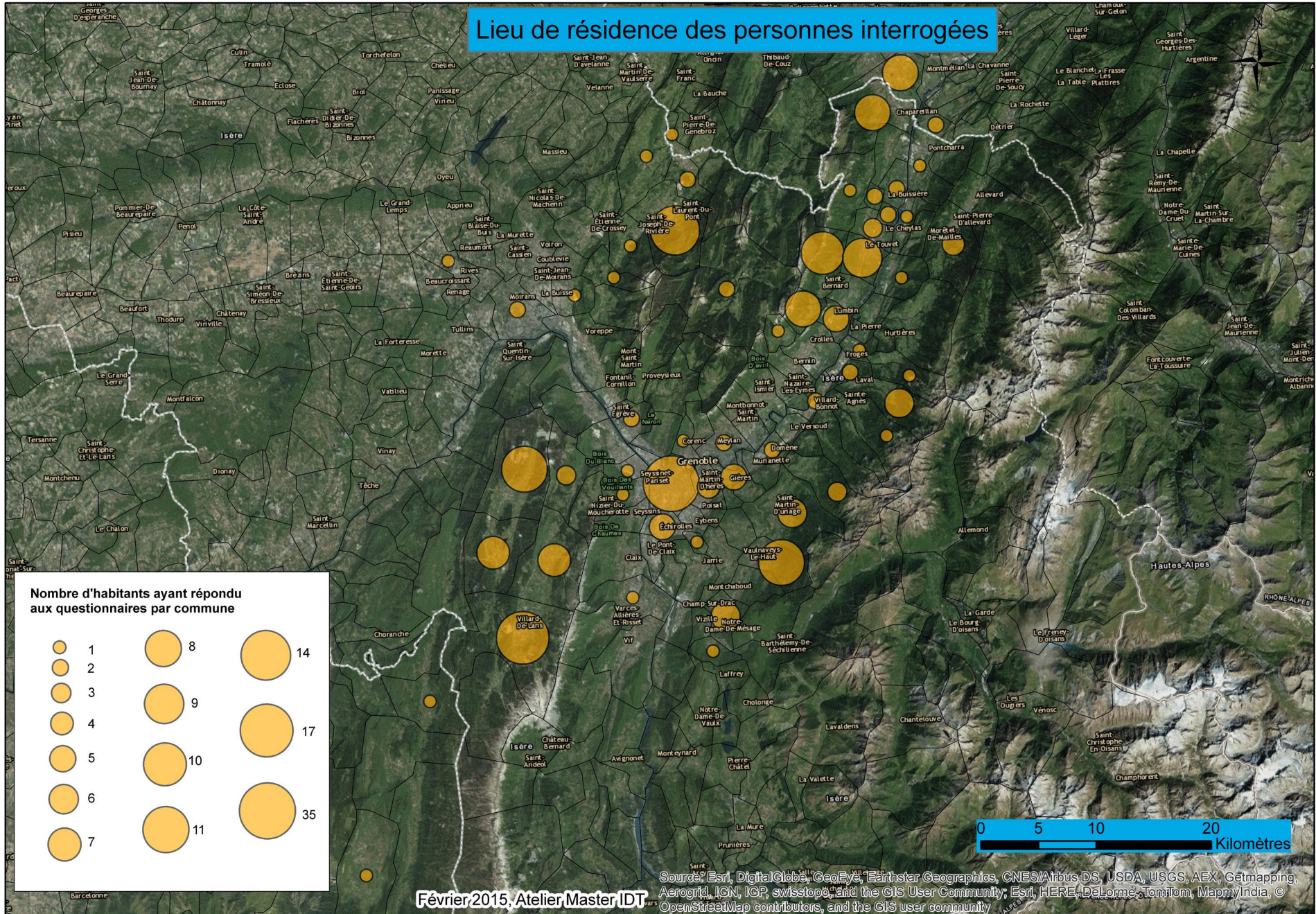
PHASE 3 : L'ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIS GRÂCE AU QUESTIONNAIRE

L'analyse des données statistiques a été réalisée dans le logiciel Sphinx. Pour cela, deux types d'analyses comparées de données ont été privilégiées :

- L'analyse comparée entre Métropole et massifs
- L'analyse différenciée des représentations et pratiques entre chacun des massifs



Lieu de résidence des personnes interrogées

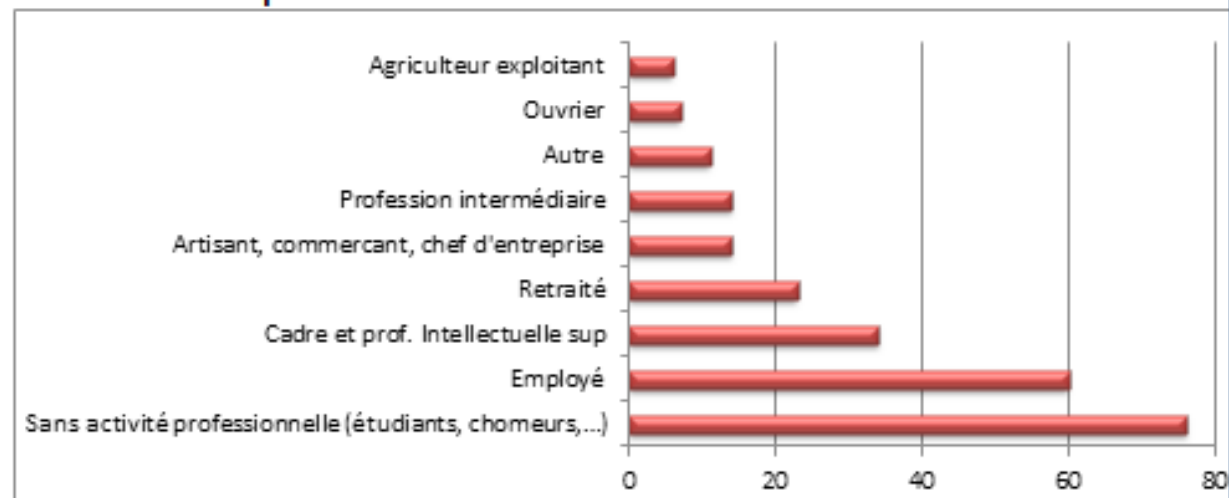


Février 2015, Atelier Master IDT

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, swisstopo, and the GIS User Community; Esri, HERE, DeLorme, TomTom, MapmyIndia, © OpenStreetMap contributors, and the GIS user community

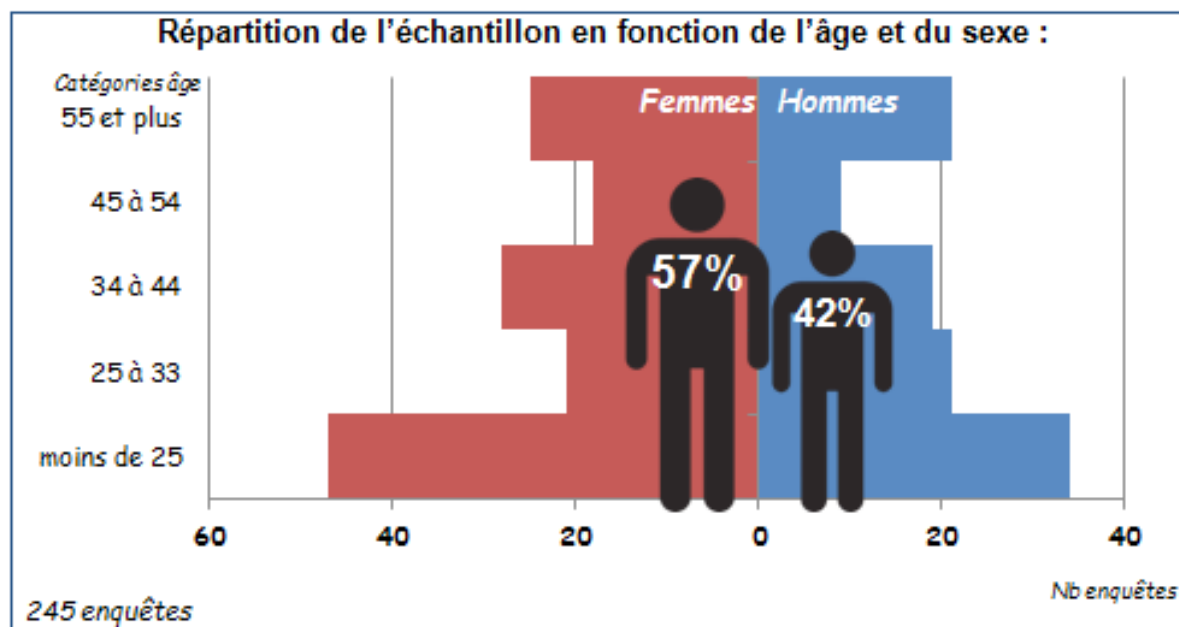


Répartition de l'échantillon en fonction de la CSP :



245 enquêtes

Répartition de l'échantillon en fonction de l'âge et du sexe :



245 enquêtes

Nb enquêtes

LES LIENS DANS LE DISCOURS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Nous postulons ici que les territoires, en dépit de leurs différences, présentent des liens communs, le couple ville/montagne apparaissant comme un système basé sur des échanges.

Ces échanges peuvent être intentionnels ou non et induisent une certaine réciprocity de fait dont l'intensité est variable. C'est-à-dire que des coopérations s'expriment au travers d'échanges de biens ou d'actions entre différents acteurs. Ainsi, différents types de liens sont créés : sociaux, marchands, amicaux, formels, etc... Ces liens sont ici compris en tant que relations et interdépendances entre Métropole et territoires de montagne.

Les acteurs décisionnels et de la mise en œuvre de l'action publique de la Métropole et des territoires de montagne jouent un rôle majeur dans la construction de ces liens : de part leur fonction, ils peuvent se rencontrer, échanger entre eux, développer des relations et mettre en place des projets de coopérations. Interroger ces deux sphères (décisionnelles et de mise en œuvre) permet de cerner une partie des processus de mise en place et de fonctionnement de ces liens.

Pour comprendre les types de liens, leur nature et leurs intensité, une partie de nos recherches a été réalisée auprès des élus et techniciens des différents territoires que sont les massifs de Chartreuse, Belledonne et Vercors et la Métropole grenobloise. A travers la conduite d'entretiens exploratoires ou semi-directifs, outils les plus à même de nous fournir des données fines sur les territoires.

OBJECTIFS

L'intérêt de ces méthodes résidait dans la collecte des discours et dires de ces acteurs afin de les confronter par la suite, au moyen de comparaisons et d'analyses. Les divergences et convergences entre les différents types d'acteurs, par type de territoires et par thématiques nous ont permis d'identifier les liens pondérant identifiés dans le rapport urbain/rural et construire une prospective de ces liens. Ces entretiens nous ont alors permis de vérifier nos

postulats quant à l'existence de liens entre massifs et Métropole ; mais aussi de prendre connaissance du point de vue des acteurs quant à ces mêmes interdépendances sur l'ensemble du territoire d'étude.

MISE EN OEUVRE

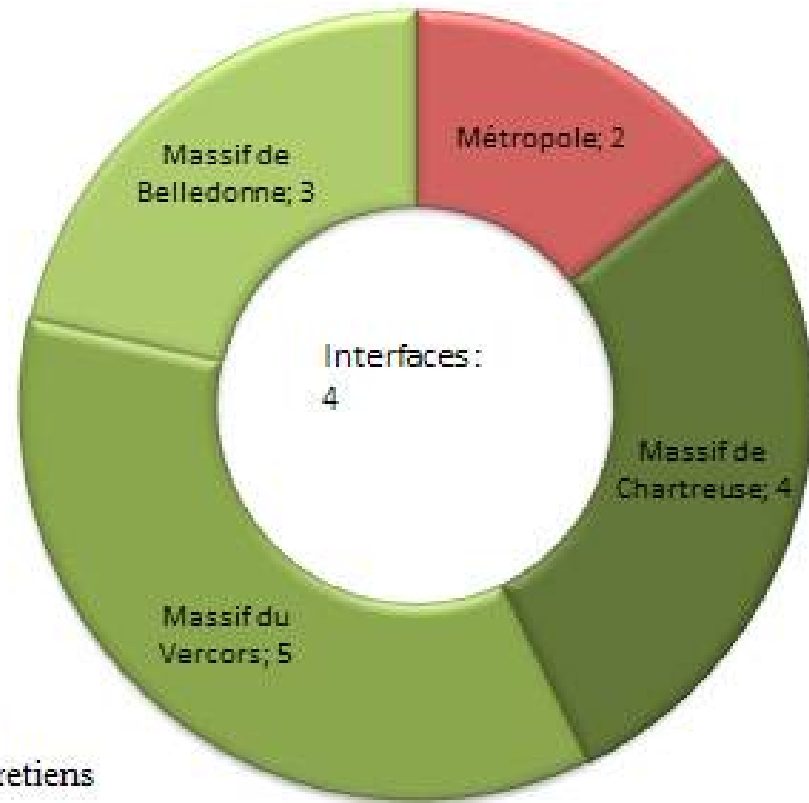
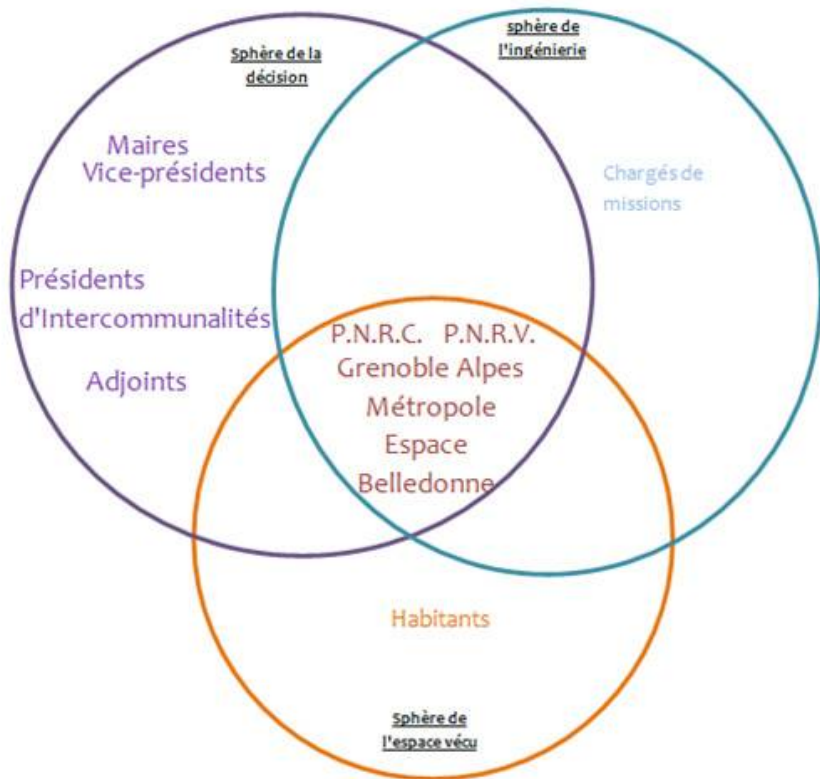
Pour se faire, nous avons réalisé deux phases d'entretiens. La première phase de nos entretiens est dite : «exploratoire» (voir annexe n°2). Elle a été conduite auprès d'acteurs politiques du territoire. Pour justifier ce choix, nous postulons ici que la légitimité acquise par le suffrage démocratique de leur élection, une certaine reconnaissance citoyenne, serait à même d'assurer l'expertise de ces acteurs concernant la connaissance du territoire qu'ils représentent.

La seconde phase d'entretiens, eux semi-directifs (voir annexe n°3), s'est vue d'avantage ciblée sur les acteurs de la mise œuvre. Nous nous sommes donc tournés vers les «techniciens», afin de reprendre les liens mis au jour par nos premiers entretiens, et les approfondir selon les massifs. Il s'agissait de passer du cadre de la décision à celui de l'action et de la mise en œuvre concrète des liens.

S'agissant du choix des acteurs politiques ou techniciens des trois massifs et de la Métropole grenobloise, il s'agissait donc d'embrasser à la fois la sphère décisionnelle et celle de la mise en œuvre de l'action territoriale (voir sociogramme ci-dessous).

Nous avons donc pu nous entretenir avec :

- Des présidents et vice-présidents d'intercommunalités dans les massifs du Vercors, de Belledonne et de la Chartreuse et de la Métro.
- Des élus municipaux dans les trois massifs.
- Des techniciens sur l'ensemble du territoire d'étude.



18 Entretiens

COMBIEN / QUAND ?

La première phase d'entretiens exploratoire s'est déroulée du mois d'octobre à décembre 2014. Nous avons alors pu nous entretenir avec onze acteurs de la décision, élus, collectant le discours d'acteurs politiques disséminés sur l'ensemble du territoire d'étude. Tandis que la seconde phase s'est déroulée de janvier à février 2015. Celle-ci visant à approfondir les approches par massifs en diversifiant les acteurs interrogés. Ainsi, nous avons interrogé des techniciens au sein des communautés de communes, six autres acteurs de la décision et de la mise en œuvre.

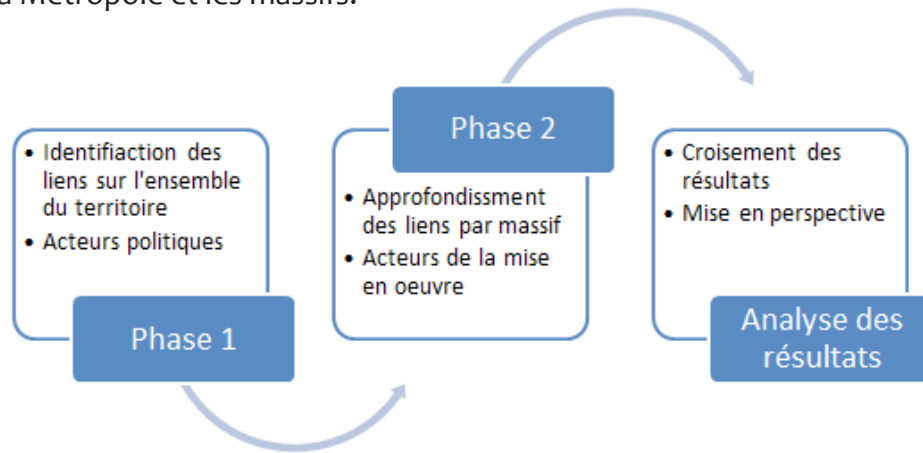
CONSTRUCTION DES GRILLES D'ENTRETIENS

Pour réaliser ces d'entretiens, dans un souci d'interdisciplinarité, l'équipe de l'atelier ITEM a formé des binômes composés d'un étudiant de droit et d'un étudiant de géographie. Les discours des acteurs ont été collectés à travers une grille de questions, conçue au cours de la première phase puis affinée pour la seconde. (Annexes n° 2 et 3)

Celles-ci visaient à orienter le discours de l'interrogé dans le sens de notre étude des liens, sans pour autant fausser sa propre vision de ces liens.

POURQUOI ?

La première avait pour objet l'identification des liens avec les territoires voisins (énumération et qualification) par les acteurs. Ces enquêtes nous ont permis de valider les liens et les relations, que nous pensions, existants entre la Métropole et les massifs.



La seconde phase nous a permis d'approfondir nos recherches et la conduite des entretiens par massif.

Par ailleurs, le discours collecté, passant tant par les exemples que nous ont donné les acteurs interrogés, que par leurs choix sémantiques pour exprimer les interrelations, nous a permis d'étudier les représentations qu'ont les élus et techniciens de ces liens, comme l'importance qu'ils donnent à chacun, selon les interrogés et selon les massifs.

Ces entretiens ont donc répondu à un besoin de données s'agissant des liens entre les territoires. Ils ont permis la collecte d'un matériau pour affiner d'abord puis interroger nos hypothèses de recherche/travail sur ces liens. Par exemple en nous fournissant des exemples supplémentaires de liens à étudier ou en portant à notre connaissance des projets passés, en cours ou à venir.

Si ces données peuvent être traitées de manière autonome, il a aussi été possible de le faire en complémentarité avec l'enquête quantitative menée auprès d'un panel de 250 habitants ; et ainsi comparer la vision des liens ou du territoire des élus avec celui des habitants.



L'ÉTUDE DE LA GOUVERNANCE, OU L'ANALYSE DES POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Afin d'établir une analyse juridique de chacun des massifs la plus proche de la réalité, nous nous sommes appuyés sur des informations recueillies par les questionnaires et des différents entretiens menés tout au long de notre étude.

Cela a consisté d'une part de rendre compte des mécanismes existants qui établissent une protection des paysages et d'autre part d'analyser l'organisation des relations entre les différents acteurs du territoire.

Ainsi, nous avons tout d'abord voulu sonder l'importance donnée au paysage sur chacun des territoires en analysant la portée des documents d'urbanisme et des outils de droit environnemental instaurant des mesures de protection. Cette analyse juridique a donc été effectuée par massif, sur le territoire de la Métropole et sur chaque massif.

Nous avons donc étudié les préconisations et obligations vis-à-vis de la protection du paysage, mentionnées notamment dans les SCOT, les PLU(I), les COS, les SUP, ainsi que les différentes protections environnementales telles que les zones Natura 2000, les sites classés ou inscrits, les ENS, ou par l'existence-même des Parcs Naturels Régionaux.

En ce qui concerne l'analyse de la gouvernance, c'est-à-dire de l'organisation entre les différents acteurs pour qu'ils déterminent et mènent sur leur territoire des stratégies concertées et intégrées, nous avons basé notre étude sur un ensemble d'éléments ressortant des différents entretiens. Nous avons tout d'abord envisagé l'articulation des compétences de chaque autorité publique afin de déterminer la manière dont elles peuvent se compléter autour d'enjeux communs. Nous avons aussi pu estimer la délicate adéquation entre politiques menées et volonté des élus locaux en tant que ces politiques peuvent correspondre à des logiques territoriales, instaurées avant leur mandat, ou plus vastes (métropolitaines par exemple). Aussi, les perceptions mutuelles des acteurs semblent conditionner les relations qu'ils

peuvent avoir, qu'elles soient ponctuelles ou pérennes, informelles, conventionnées ou institutionnelles. La nature de ces partenariats a également été visée par notre étude afin de dégager des potentialités de collaboration entre les différents acteurs.

Cette analyse a donc eu pour objectif de faire ressortir autour de trois scénarios comment les intérêts de tous pourraient être les mieux protégés et politiquement portés dans un contexte en pleine évolution du fait du passage en Métropole de la Communauté d'agglomérations grenobloise, de la mutualisation des services et de l'émergence d'alternatives en termes de gouvernance (voir annexe n°5).



UNE LECTURE DU DISCOURS PRODUIT SUR LE PAYSAGE AU TRAVERS DES DOCUMENTS URBANISTIQUES ET DES CHARTES DE PARC

L'analyse paysagère correspond à une analyse du discours des institutions en ce qui concerne le paysage, ainsi dans le cadre de cette étude, nous avons réalisé cette analyse du discours paysager des massifs et de la Métro. Pour chaque massif, deux types de documents ont été utilisés comme des sources dans le cadre de cette analyse :

D'une part des documents d'urbanismes : PLU et/ou POS de deux communes par massif. Par ailleurs, afin de réaliser une analyse diachronique, il s'agissait de comparer ces deux derniers documents d'urbanisme. Cette analyse nous a permis d'observer l'évolution de la surface des différentes zones et les prescriptions d'urbanisme, propres ou non, à chacun des espaces.

D'autres part, un document imposant compatibilité, soit la Charte du Parc soit le SCoT ; afin d'observer comment est perçu le paysage sur l'ensemble du territoire, et quelles sont les orientations qui lui sont imposées.

En ce qui concerne l'analyse du discours paysager des massifs voici la liste des sources mobilisées :

→ Analyse des documents d'urbanisme :

- Charte du PNR de Chartreuse.
- Charte du PNR du Vercors.
- SCoT Combe de Savoie pour Belledonne.

→ Analyse diachronique des PLU de deux villes par massif (une ville «cœur» et une ville «porte»).

En ce qui concerne l'analyse du discours produit par la Métro voici la liste des sources mobilisées :

→ Analyse du SCoT de la RUG

→ Analyse des documents de planifications de la ville de Grenoble :

- PLU

- AVAP

Nous nous sommes intéressés de façon indépendante à chaque système d'étude dans le cadre de cette analyse paysagère pour ensuite en proposer une analyse globale et transversale à l'échelle de l'ensemble du territoire d'étude. Un travail par groupe de massifs a ainsi été réalisé pour la production de ces analyses paysagères qui ont ensuite été intégrées dans les monographies.

LA PROSPECTIVE AU SERVICE DES TERRITOIRES

« 28 scénarios ont été imaginés dans le cadre de Territoires 2040. Ils ne sont, ni souhaités, ni redoutés ; ils ne mettent pas en scène un «dire de l'Etat» sur le futur des territoires. Ils questionnent plus qu'ils n'affirment. Ils ouvrent un espace de débat pour les acteurs territoriaux. Comment nos multiples territoires sont-ils concernés par les problématiques identifiées ? Comment et quels scénarios feront écho avec ce qui est pressenti localement comme phénomènes émergents et évolutions probables ? Pour donner «corps» à ces scénarios ; ils ont été mis en image et en récit. »[1]

Au cours de ce travail sur les relations Métropole et Territoires de montagne, nous sommes arrivés au constat d'une évolution inexorable des liens entre Métropole et territoires de montagne. Les éléments de contexte ainsi que les propos recueillis en entretien ou encore le témoignage des usagers et des habitants des territoires ont mis en exergue une volonté mais aussi une nécessité d'évolution des relations et/ou de l'interdépendance ville/montagne du fait de l'accroissement des flux, des échanges et des «frottements» entre ces deux systèmes fonctionnellement complémentaires. Ainsi, il nous est apparu pertinent dans le cadre de cette étude sur les liens ville/montagne d'aboutir à une étude sur l'évolution potentielle de ces liens dans une temporalité plus ou moins lointaine.

La prospective se propose d'innover mais surtout de définir ce qui est de l'ordre du souhaitable, du probable et du possible afin d'orienter la direction que l'on souhaite donner aux actions sur le territoire comme l'exprime cette définition « la prospective est une ingénierie à l'usage des acteurs territoriaux qui permet d'initier une dynamique collective, d'identifier les enjeux engageant l'avenir d'un espace géographique »[2]. Il s'agit en d'autres termes de produire de la connaissance à destination de l'action politique et/ou territoriale.

Or si des influences extérieures et intérieures sont amenées à faire évoluer ce rapport, il nous est apparu judicieux de réaliser un travail de prospective, qui se propose de porter une réflexion sur cette évolution. Aussi, c'est au moyen de trois scénarios créés à l'issue d'une méthodologie basées sur les données de terrain et les connaissances propres aux disciplines universitaires que cet exercice de prospective prend forme.

Enfin il ne faut pas oublier que la prospective territoriale à deux buts majeurs:

- Cerner les tendances d'évolution territoriale.
- Déconstruire les représentations, car comme le dit Martin Vanier, « la prospective c'est l'art d'assouplir les représentations ».

Du terrain aux scénarios à l'horizon 2040

Dans le cadre de notre première phase de travail nous avons mis en avant les enjeux principaux au regard de la relation ville/montagne. Cela a pu être réalisé grâce à une première série d'entretiens à destination des élus des différents espaces d'études, mais également au travers d'un questionnaire soumis à 245 personnes visant à cibler les représentations et les pratiques associées aux territoires.

Cette première phase de travail a donc mis en lumière les principaux domaines de préoccupations et les craintes associées au territoire de « l'autre », soit la montagne pour la ville et la ville pour la montagne.

La seconde phase de travail entamée en janvier a donc eu pour objectif d'affiner et de préciser ces liens identifiés de façon différenciée par massif et par acteur, mais aussi de cibler les tendances à venir, les craintes et l'évolution souhaitée de la relation ville/montagne.

Ce travail de prospective nous permet d'entamer une réflexion sur les potentielles évolutions de la relation ville/montagne. Il s'agit de voir dans les scénarios proposés une source de questionnements et d'enrichissements plus que d'affirmations. Ainsi, il semble possible de voir dans chacun des scénarios tant une évolution probable, que souhaitable ou possible, ou encore inacceptable.

Au fil de cette étude, nous nous sommes rendus compte de l'existence d'une certaine réserve et même d'une forme de rejet assez récurrente quant à la métropolisation en ce qui concerne les habitants et certains élus des territoires des massifs. Cependant cette métropolisation est déjà fortement visible et engagée, et la principale orientation de ce chemin semble immuable. Il apparaît alors important de porter une réflexion sur les formes de conciliation que cette évolution peut engendrer. Car si nombreux sont les aspects négatifs soulignés, nombreuses sont les expressions positives et les atouts de la métropolisation. C'est ainsi par la prospective et par la formalisation de moyens à mettre en œuvre que nous souhaitons apporter notre regard sur ces territoires, ceux-ci étant dans un tournant dans leur trajectoire liée notamment avec les processus socioculturels et l'organisation de l'action territoriale.

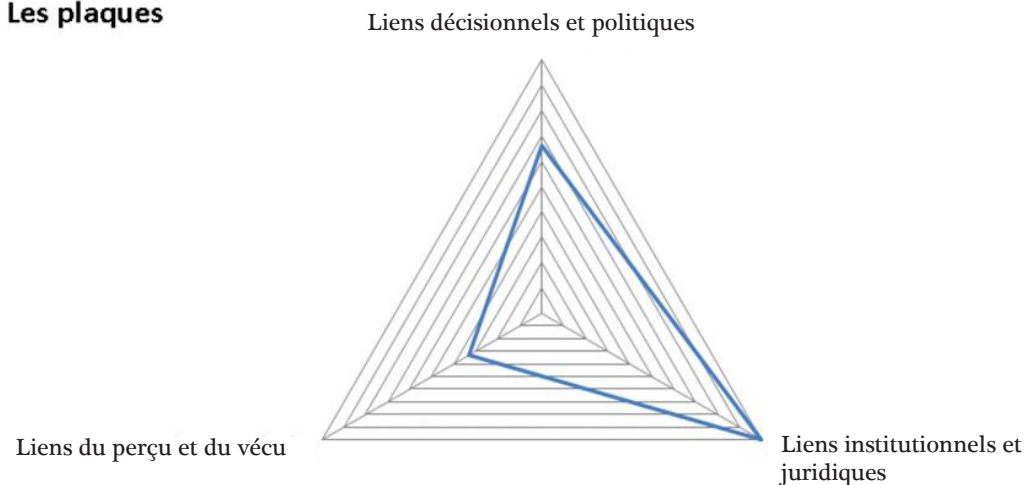
Trois hypothèses pour trois référentiels

Pour mettre en place cette démarche prospectiviste nous avons utilisé trois référentiels issus des résultats de la phase 1, ils correspondent aux trois types de liens suivants :

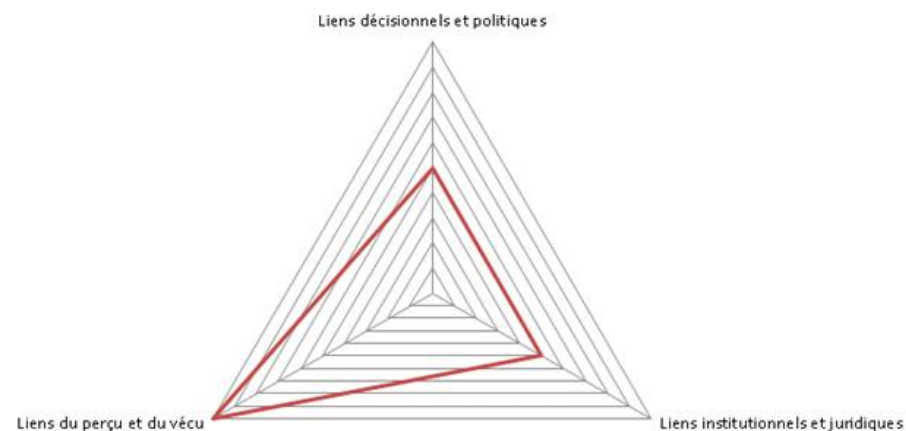
- ➔ Décisionnel et relationnel.
- ➔ Institutionnel et juridique.
- ➔ Du vécu et du perçu.

Ces trois référentiels ont permis d'élaborer trois scénarios dont les variables sont les influences de chacun des référentiels.

Scénario 1: Les plaques

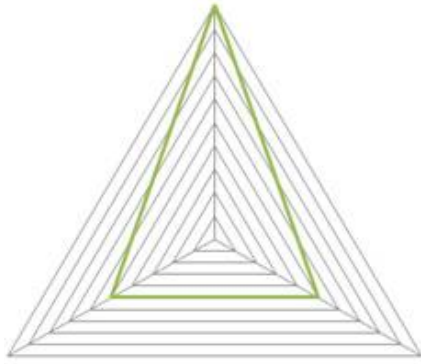


Scénario 2: La Métropole augmentée



**Scénario 3:
La fédération**

Liens décisionnels et politiques

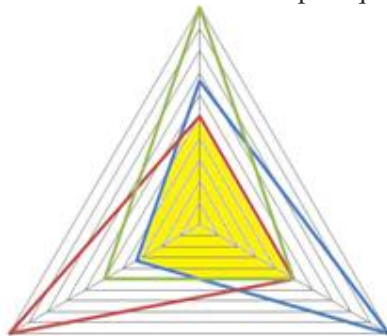


Liens du perçu et du vécu

Liens institutionnels et
juridiques

**Tronc commun dans la question
relationnelle entre la métropole
et les massifs au sein des 3 scénarios**

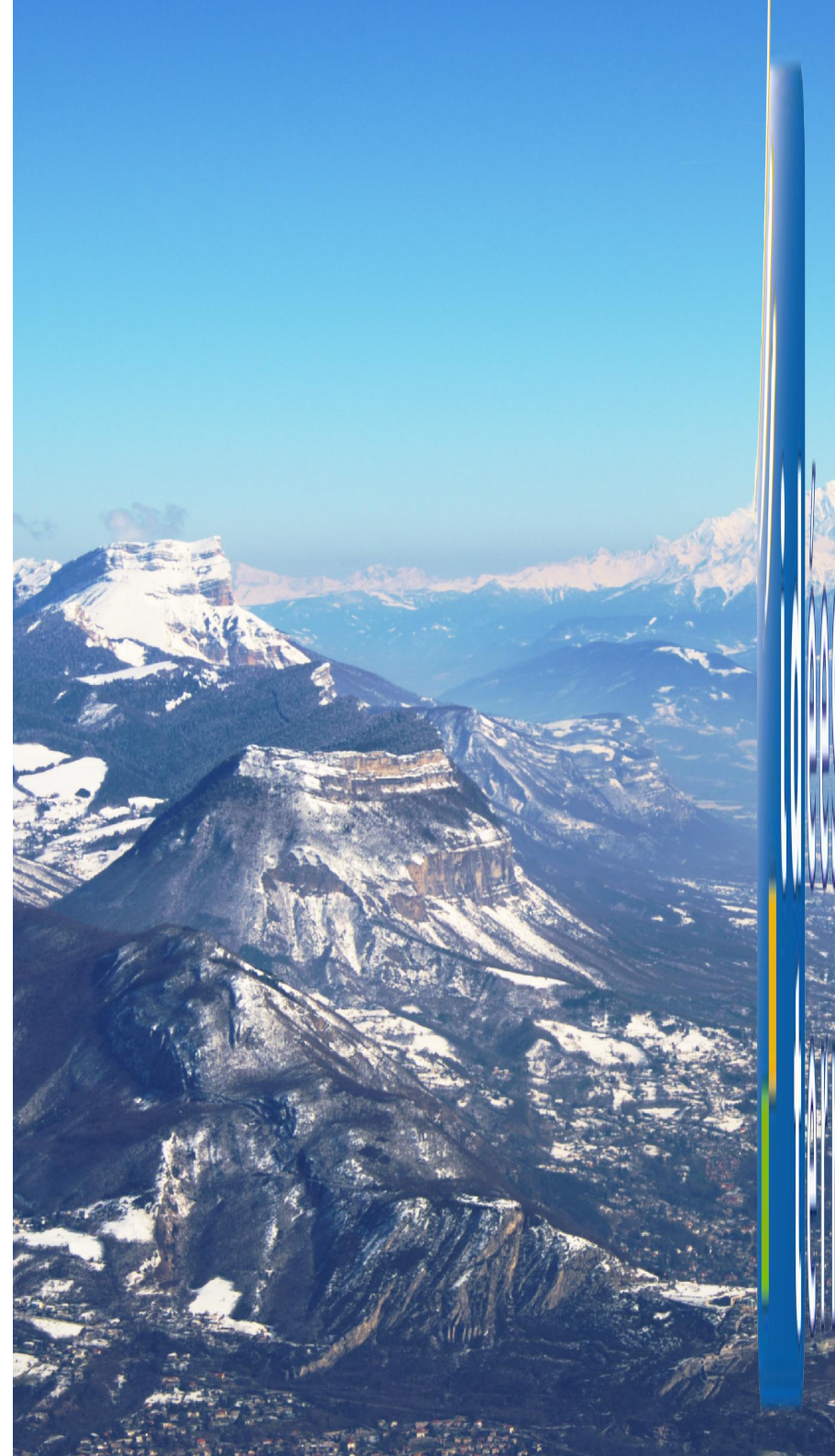
Liens décisionnels et politiques



Liens du perçu et du vécu

Liens institutionnels et
juridiques

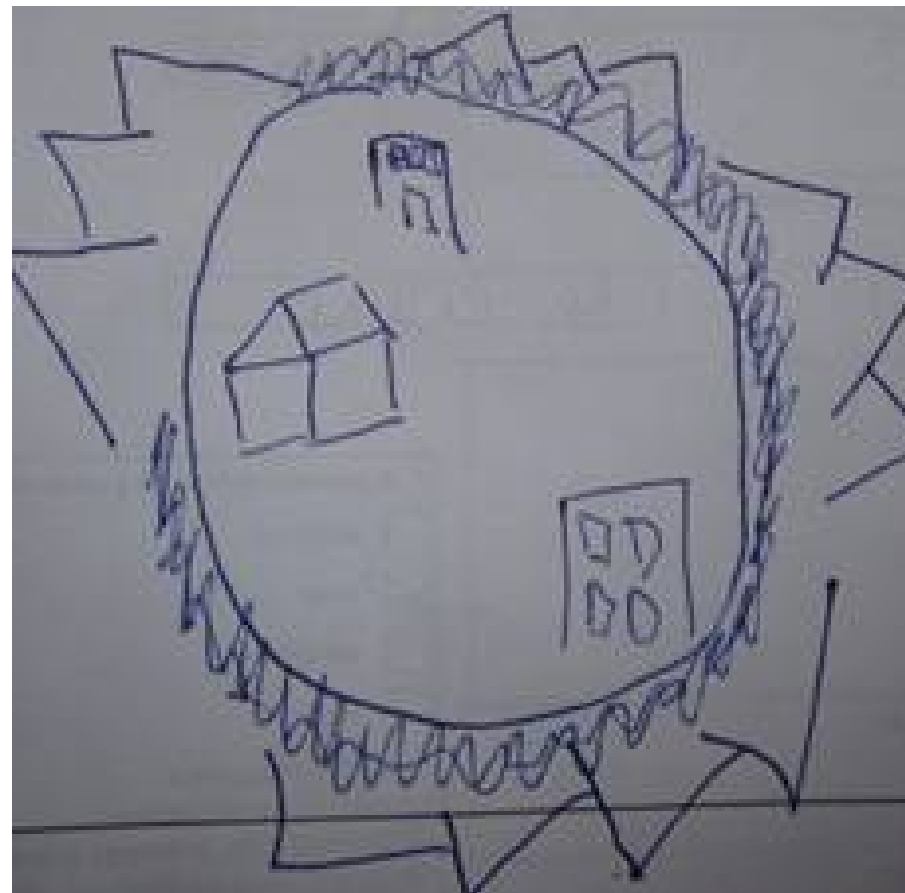
- Scénario des plaques
- Scénario de la Métropole augmentée
- Scénario de la fédération
- Tronc commun aux 3 scénarios



Scénario 1 : La figure des plaques

Dans ce scénario, les massifs se développent dans un souci d'autonomie pour éviter la nuisance que représente le phénomène de métropolisation et afin de maintenir leur identité.

Le moteur principal de ce scénario est celui des **liens institutionnels et juridiques** car c'est l'entité institutionnelle qui régit le système et la relation avec la massif/Métropole dans un but d'autonomisation par rapport à cette dernière.



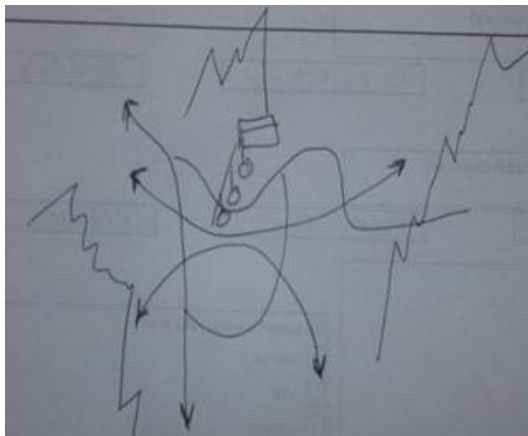
Dans ce dessin, nous pouvons observer la ville ceinturée par les montagnes. Élément central de cette représentation, la ville occupe une place prépondérante dans un espace ségrégué. En effet, la ville et la montagne semblent séparées par une « frontière ». L'absence d'une frontière (en haut à gauche) sur une partie du dessin exprimerait-elle un lien privilégié entre la ville et ce massif ? Quel massif ?

Scénario 2 : La figure de la Métropole augmentée

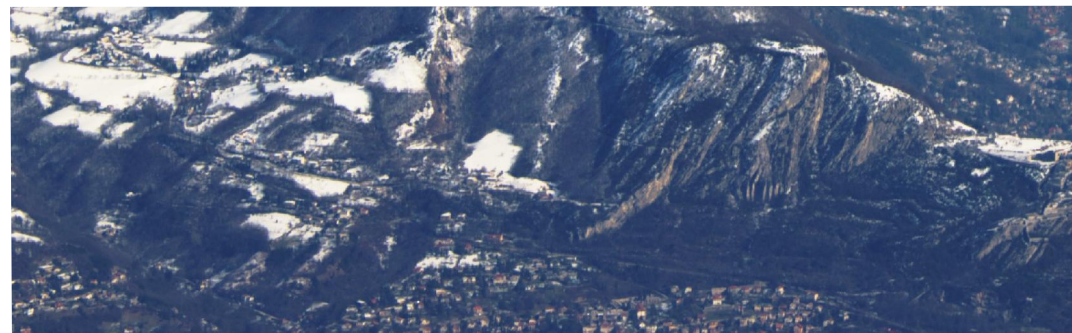
Dans ce scénario, la Métropole et ses massifs ne font plus qu'un acteur institutionnel unique.

Le moteur principal est celui des **liens du vécu et du perçu** puisque dans les flux et les échanges entre la ville et les massifs sont de plus en plus denses et nombreux de part les pratiques individuelles et collectifs en lien à la complémentarité fonctionnelle des espaces. En revanche on observe une volonté forte de maintien d'une identité pour les habitants et élus des massifs mais la densité des flux fait émerger un processus de globalisation du territoire Métropole/massif.

Le dessin suivant exprime une vision intégratrice de la ville au cœur des trois massifs. On a ici une représentation de la ville qui s'organise en cohérence avec son environnement direct, avec son horizon visuel et non seulement de façon intra-muros. Par ailleurs ce dessin met en avant la question des transports et des flux reliant la ville et les massifs. Il pourrait se référer au scénario de la Métropole augmentée puisqu'ici il n'y a pas de zonage entre l'espace de la ville et celui de la montagne comme on peut le voir dans d'autres dessins (Cf aux Monographies).



Après avoir dessiné la montagne à la question n°1, lorsqu'il s'agissait de faire un dessin de la ville, l'enquêté a écrit la phrase suivante « le même que pour la montagne ». Cette réaction d'un dessin unique représentant à la fois la montagne et la ville exprime clairement une vision intégrée des montagnes et de Grenoble, des montagnes à la ville ou d'une ville à la montagne. L'originalité de ce dessin est le fait que le dessinateur ait proposé ce dessin pour la montagne puis cela lui a paru évident qu'il corresponde à sa vision de la ville. Pour lui la ville était donc inhérente dans son dessin de montagne. Par ailleurs ce dessinateur réside à Grenoble, ainsi on peut s'interroger sur une vision métropolitaine qui ne serait pas partagée par des habitants des massifs. Ainsi on pourrait renvoyer ce dessin au scénario de l'intégration (voir dans les monographies).

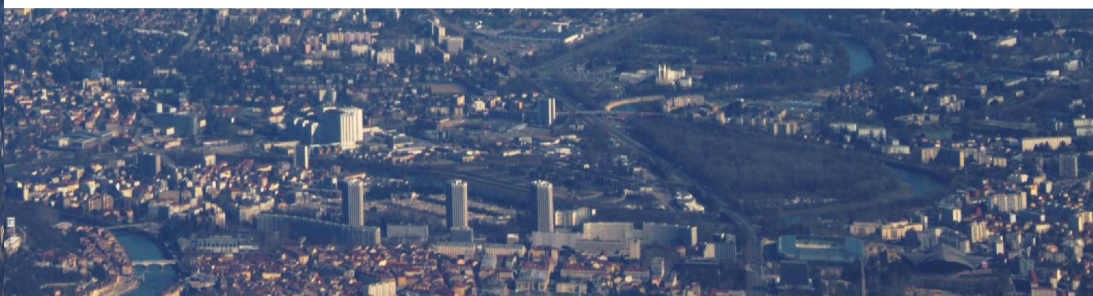


Scénario 3 : La figure de la fédération



Dans ce scénario, la Métropole et les massifs sont deux structures territoriales différenciées mais dont l'interdépendance est reconnue et développée. Les montagnes se structurent autour d'organisations territoriales spécifiques et peuvent donc « faire face » à la métropolisation tout en se dotant d'un « label paysager » qui les distingue et de relations maîtrisées.

Le moteur principal de ce scénario est celui des **liens décisionnels et relationnels** puisqu'il s'agit de s'accorder sur une vision commune de l'un sur l'autre mais aussi de favoriser et de maîtriser la relation par des systèmes de contrat et donc de dialogue accru.



Cette représentation de la ville est intéressante sur plusieurs points. Tout d'abord, elle exprime une vision élargie de cette dernière qui intègre les trois massifs. Cependant malgré cette vision globale un trait différencie la ville des massifs dans une volonté de distinction et de différenciation des espaces. De plus, la volonté du dessinateur semble être ici de mettre en avant le lien entre l'agglomération grenobloise et les grandes villes de proximités que sont Lyon et Chambéry. Cela semblerait exprimer la position de carrefour du bassin grenoblois à la croisée des grands axes.



Ces trois scénarios ont ensuite été traités de façon indépendante par massif. L'objectif étant ici de caractériser les scénarios par rapport aux spécificités de chacun des massifs. Nous avons ainsi pu élaborer des propositions d'actions stratégiques par scénario et par massif.

Pour reprendre chacun des trois scénarios spécifiés, nous avons procédé de la manière suivante :

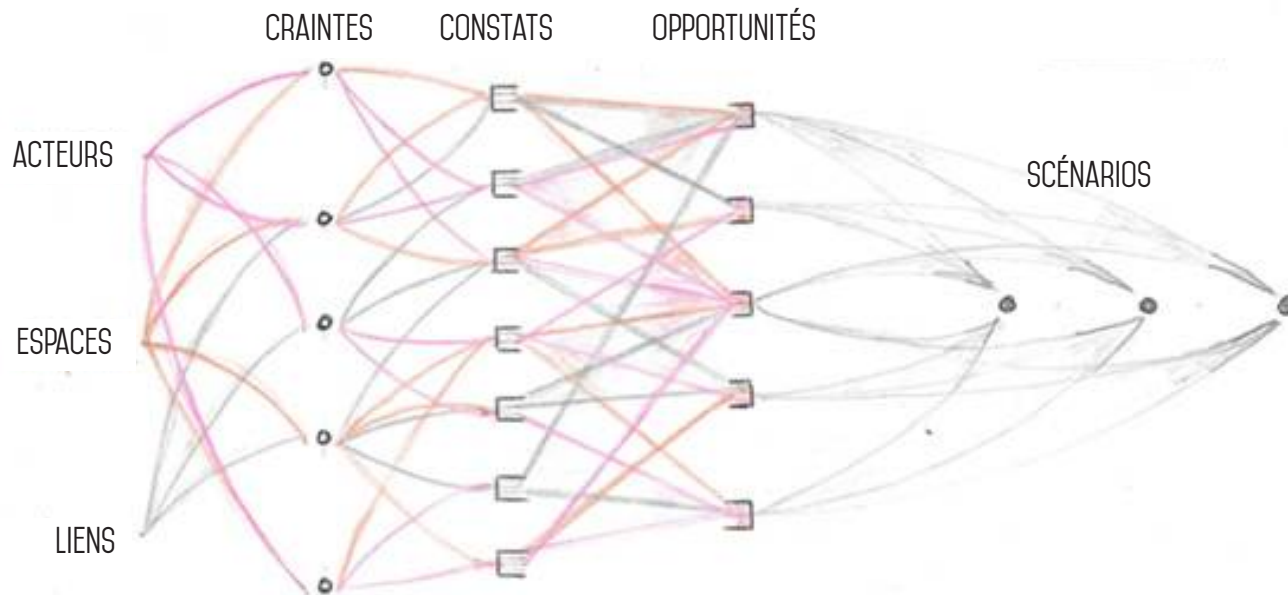
- ➔ Lister les éléments de constats et de craintes ressortis dans les réponses aux questionnaires.
- ➔ Lister les éléments de constat, de crainte et/ou exprimant un souhait, ressortis des entretiens semi-directifs menés auprès d'élus et techniciens des territoires d'étude.
- ➔ Lister les éléments contextuels de chacun des territoires.
- ➔ A partir de ces différents éléments, nous les avons regroupés selon différentes typologies (types de craintes, type d'acteurs etc...)

➔ Nous avons ainsi identifié la dynamique territoriale à l'œuvre dans chaque scénario au vu de ces données contextuelles et de terrain.

➔ Enfin, nous avons développé des priorités d'actions stratégiques allant dans le sens de chaque scénario.

« Face à ces multiples enjeux, il semble que l'un des enseignements à tirer de ce type d'exercice repose sur le fait que les territoires sont susceptibles de changer de nature, que les processus de développement évoluent, périclitent pour donner naissance à de nouveaux phénomènes. La « plasticité » plus ou moins grande des territoires à travers leur capacité à muter, à créer des réversibilités, à s'adapter, à rebondir..., paraît être un enjeu primordial et transversal aux quatre scénarios.

Réfléchir à la combinaison possible de ces quatre scénarios dans les territoires permet d'identifier les besoins d'autonomie, de coopération, de polyvalence, de réversibilité. C'est en anticipant et en créant les conditions de leur adaptabilité que les territoires seront acteurs du changement »[3]



DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ À LA TRANSDISCIPLINARITÉ

D'UN DIALOGUE ENTRE JURISTES ET GÉOGRAPHES VERS UN DIALOGUE ENTRE ÉTUDIANTS/CHERCHEURS :

La spécificité de l'atelier Métropole et territoires de montagne réside dans la pluridisciplinarité de son équipe. L'équipe de l'atelier est composée de 19 étudiants répartis dans quatre masters de droit et de géographie :

- Master Ingénierie du Développement Territorial (9 étudiants, 4 de master 2 et 5 de master 1)
 - Master Droit de la Montagne (3 étudiants de master 2, Université de Grenoble)
 - Master Droit des Collectivités Territoriales (4 étudiants de master 2, Université de Chambéry)
 - Master Administration et Droit de l'Action publique (3 étudiants de master 2, Université de Grenoble)

La composition de cette équipe nous a permis, dans le cadre de la commande du Labex ITEM d'avoir une approche tant pluridisciplinaire qu'interdisciplinaire mais aussi transdisciplinaire dans le cadre du travail de prospective. La complémentarité, la juxtaposition et la différence des regards et des méthodes de travail ainsi que les individualités nous ont permis d'approcher et de traiter cette étude de façon singulière, innovante et riche. Or, si la juxtaposition des différents prismes d'analyses issues de nos disciplines respectives a rendu cette approche pluridisciplinaire, le croisement et la confrontation de ces différents regards par l'organisation d'une interaction permanente entre juristes et géographes dans l'objectif de répondre à une problématique commune, a rendu notre approche interdisciplinaire

« CROISER LES DISCIPLINES, CROISER LES ARTS » :

→ Définitions :

« **La pluridisciplinarité** aborde un objet d'étude selon les différents points de vue de la juxtaposition des regards spécialisés. L'objectif est de faire coïncider le travail de plusieurs disciplines à un même objet, un même sujet »¹

« **L'interdisciplinarité** met en place un dialogue et des échanges entre les disciplines. Il ne s'agit plus d'une vision morcelée mais d'un enrichissement à partir des différentes disciplines »²

« **La transdisciplinarité** travaille autour d'objets qui n'appartiennent pas en propre à une discipline. Elle relie des disciplines, sans obligation³, de manière à atteindre le même objectif à travers des activités très variées »

En ce qui concerne **la géographie**, selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, il s'agit de la discipline « qui a pour objet la description de la Terre et en particulier l'étude des phénomènes physiques, biologiques et humains qui se produisent sur le globe terrestre ». Par ailleurs, en 1913, De La Blache écrit : « En retraçant les voies par lesquelles la géographie est arrivée à éclairer son but et à affermir ses méthodes, on reconnaît qu'elle a été guidée par le désir d'observer de plus en plus directement, de plus en plus attentivement, les réalités naturelles ». Pour P. George et F. Verger, « la géographie est la description, le dessin de la Terre ». Enfin, Yves Lacoste, géopoliticien, dira en 1976 la fameuse phrase suivante : « la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre ».

Enfin le droit est quant à lui le « fondement des règles régissant les rapports des hommes en société, et impliquant une répartition équitable des biens, des

¹ Lacoste (Y.), 1976, La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre. ed Mapero, Paris

² Vidal de Lablache (P.), 1913, Annales géographiques

³ George (P.), Verger (F.), 2009, Dictionnaire de la géographie, PUF

prérogatives et des libertés. Le mot est fréquemment associé à équité, justice, liberté. Le droit s'oppose au fait dans la mesure où ce qui est légitime, ce qui devrait être, s'oppose à la réalité ».

Ainsi, si l'on reprend ces différentes définitions, ces deux disciplines ont en commun l'objectif suivant : étudier des phénomènes liés aux hommes. Or c'est en cela que cet Atelier a réuni pendant 5 mois le travail de juristes et de géographes dans le but d'étudier l'impact des actions humaines et donc des représentations et de l'action sur le développement et l'aménagement d'un territoire clairement délimité : la Métropole grenobloise et les trois massifs l'entourant.

→ Quand la différence nourrit la réflexion

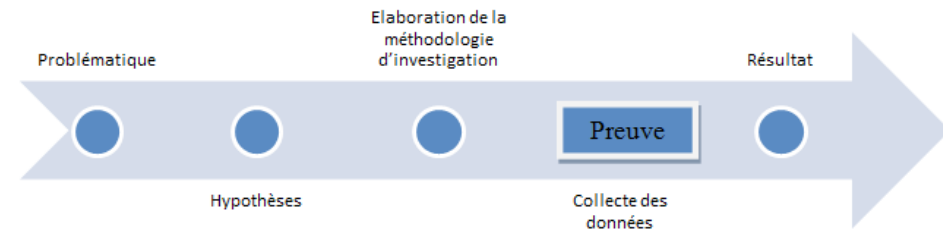
Toute discipline est fondée sur un ensemble de règles, de normes et de protocoles. Elle possède son propre appareil de connaissances, sa sémantique, son vocabulaire et son champ d'activité. Les méthodologies, les moyens et les outils peuvent donc différer selon les disciplines. De ce fait l'objectif de cet Atelier a tout d'abord été de réussir à travailler ensemble et d'aller au-delà du travail pluridisciplinaire qui comporte le risque de morceler l'approche et l'étude du sujet.

En effet, nous avons dû élaborer un langage commun, une méthodologie commune et une compréhension croisée du sujet afin de pouvoir travailler de façon interdisciplinaire. Cette nécessité nous est apparue clairement dès la première séance de travail lorsqu'il s'agissait de procéder à la reformulation du sujet et dans le même temps de confronter notre compréhension du sujet et de ses termes. Ainsi, à la définition de la notion de « montagne » ou de « territoire de montagne », nous nous sommes aperçus que le droit comme la géographie avaient une vision propre et différente.

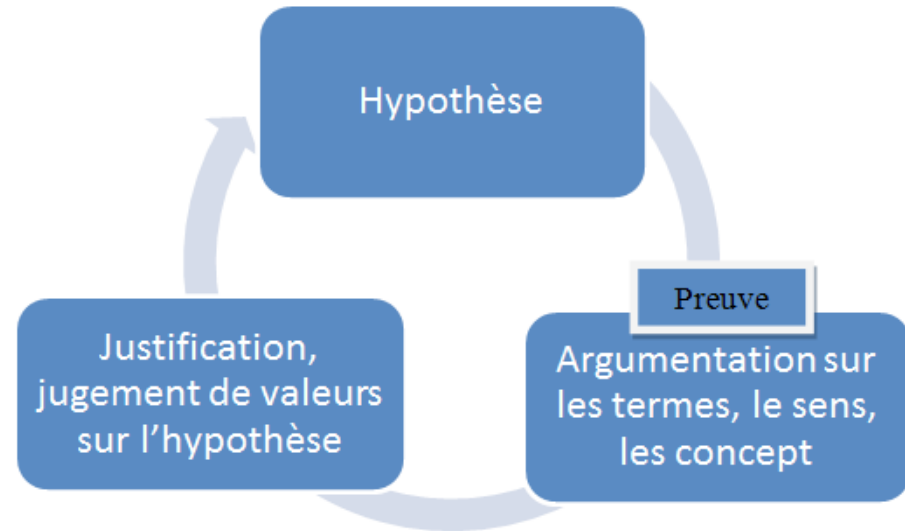
Par ailleurs concernant la forme des rendus, nos deux disciplines ont des « habitudes » très différentes. Les étudiants juristes ont été confrontés à dépasser la forme traditionnelle de « la dissertation en deux parties deux sous-parties » dans le cadre de cet Atelier. En effet, pour les étudiants amé-

nageurs, au-delà de la traditionnelle carte, les résultats et rendus prennent de multiples formes : tableaux statistiques, textes scientifiques, schémas, chorèmes etc. Ces rendus sont généralement visuels car ils sont destinés à une communication à destination d'un public souvent extérieur à la discipline (élus, techniciens etc...).

Enfin, en terme **de méthodologie**, lorsque la géographie suit la démarche suivante :



Le droit suit plutôt celle-ci :



Cependant après une période d'adaptation et malgré ces différences nous avons mis en place une véritable méthodologie de travail au service de l'interdisciplinarité. En effet, ces deux disciplines produisent au final de l'ingénierie au service de la décision et de l'action territoriale, ce qui représente le cœur du sujet de cet Atelier.

→ Favoriser l'échange des compétences : moyens

L'équipe a mobilisé dès le départ différents outils et à mis en place différentes méthodes pour favoriser l'interdisciplinarité, optimiser l'échange, le dialogue et l'interaction entre les différentes disciplines.

Dans un premier temps, nous avons mis en place un tableau de compétences ainsi qu'un tableau de disponibilités. Le tableau des disponibilités a permis de cibler les semaines où les membres de l'équipe étaient plus ou moins disponibles afin de répartir au mieux le travail. Le tableau de compétences nous a permis de cibler et de faire le point sur les motivations, les connaissances et les compétences de chacun. Cet outil nous a permis une optimisation dans l'organisation et la répartition du travail, tout en respectant les envies de chaque membre de l'équipe.

De même, un carnet de bord a été rempli tout au long de l'atelier. Ce dernier relate les objectifs de la journée, le travail accompli, ainsi que les points positifs et négatifs de chaque réunion, permettant à tous de s'y référer et de suivre le fil du travail.

D'autres méthodes ont été mises en place tout au long de la réalisation du projet. Des réunions de travail avaient lieu tous les vendredis, réunissant juristes et géographes. Ces réunions étaient réalisées chaque matin où nous échangeons tous sur les objectifs de la journée et de la semaine. Un focus du soir était également organisé afin que nous prenions le temps d'échanger sur les ressentis et volontés de chacun.

Nous nous sommes efforcés de travailler en équipes mixtes pour chacune des tâches. Lors des réunions de travail, les tâches étaient réparties en groupes de travail mixtes. La réalisation des monographies par massif a aus-

si été réalisée par une équipe mixte. De même chaque entretien était réalisé par un binôme réunissant un juriste et un géographe.

Notons cependant que nous avons jugé nécessaire de réaliser certains travaux de façon distincte par disciplines. Ces derniers sont au final très mineurs. Ce fonctionnement a permis une véritable confrontation des disciplines tant sur la mise en place de la méthode de travail générale, sur la récolte des données, que sur l'analyse de ces dernières ou encore la réalisation des résultats finaux.

DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ À LA TRANSDISCIPLINARITÉ

Comme nous l'avons vu plus haut, la confrontation des disciplines n'est pas naturelle à priori et nécessite un temps d'adaptation et surtout la mise en place de stratégies spécifiques en ce sens. Nous avons vu les points de vue se confronter au lieu de s'enrichir lors de la phase de reformulation. Il a donc été rapidement nécessaire de porter une réflexion sur des définitions communes, et plus généralement sur des méthodes de travail et d'échanges communes. La mise en place des différents outils et méthodes de travail présentés précédemment, ainsi que le temps d'adaptation au travail en équipe pluridisciplinaire a été dans un premier temps nécessaire du temps, pour, dans un second temps enrichir considérablement l'apport de l'étude dans le cadre de cette commande.

En effet, une fois l'organisation de l'équipe et du travail cadrée, l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire s'est avérée très positive. L'interaction continue pensée et voulue entre les géographes et les juristes, ainsi que la diversité des parcours (des connaissances, des compétences pratiques et théoriques...) et des caractères individuels a permis un travail efficace et mutuellement enrichissant.



Séminaire sur la question de l'entrée paysagère, organisé par l'équipe, animée par un géographe et un juriste. Intervenants : M. Serges GROS (Conseil Architecture Urbanisme et de l'Environnement), Mme Agnès DABURON (Conseil de l'Architecture Urbanisme et de l'Environnement), Benoît PARENT (Agence d'urbanisme de Grenoble).

En effet, un premier temps d'adaptation d'environ 3 ou 4 semaines a été à l'origine d'un travail pluridisciplinaire où les compétences issues des différents masters se sont juxtaposées de façon complémentaire. Puis dans un second temps nous avons (grâce à une méthode de travail clairement définie et à des outils) pu entamer un travail interdisciplinaire. A ce niveau, c'est un véritable échange entre les disciplines qui a pu voir le jour permettant une imbrication du droit et de la géographie. De part et d'autre nous avons été initiés à des méthodes de travail nouvelles mais aussi à de nouveaux concepts issus de deux disciplines. Les étudiants géographes ont pu acquérir des connaissances juridiques certaines tandis que les juristes ont été initiés à la méthodologie des entretiens et à l'analyse de données de terrains entre autres. C'est non seulement un apport en terme de savoirs-faires (techniques d'enquêtes, de cartographie, animation de réunion, analyse de textes et documents, analyse de questionnaires, réalisation d'entretiens, outils informatiques, gestion de base de données (dont juridique)) que de savoirs-être qui ont vu le jour.

Enfin l'aboutissement de ce travail conjoint résulte selon nous dans le travail de prospective et de création de scénarii puisque la prospective a permis de mettre en place une véritable transdisciplinarité du droit et de la géographie dans le sens où la réflexion se portait sur la méthode prospectiviste en tant qu'objet et non plus en terme de discipline et de savoir en tant que tels.

Ce schéma exprime les différentes phases de travail à travers lesquelles l'équipe de l'Atelier est passée.



L'équipe de l'Atelier en plein travail, à la faculté de droit

3. Liens et relations Métropole/ montagne: résultats exploratoires

ANALYSE COMPARÉE : REPRÉSENTATION DES MASSIFS ET DE LA MÉTROPOLE

En 1 mot : Que vous évoque la montagne ?



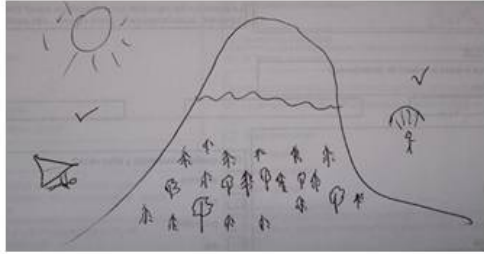
En 1 mot : Que vous évoque la ville ?



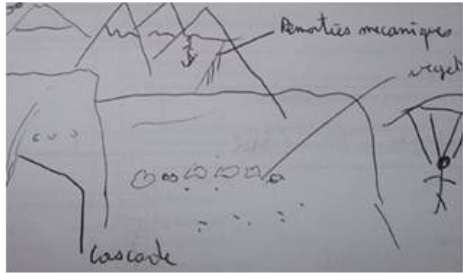
Que vous évoque l'agglomération grenobloise ?



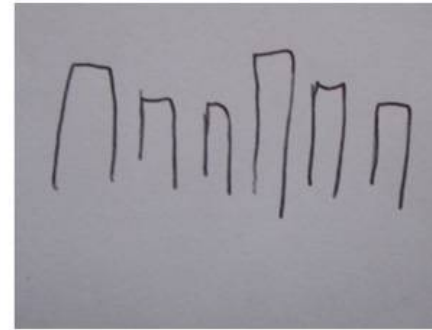
Les interrogés ont une perception de la montagne très positive comme le montre le nuage de mots faisant ressortir des notions telles que : nature, liberté, ski, neige. Cela est aussi perceptible dans les dessins réalisés par les enquêtés.



Dans les dessins de montagne on voit très souvent apparaître des activités de vol libre telles que le parapente ou le deltaplane comme le montrent ces dessins. Il semblerait que cela symbolise la liberté généralement associée à la montagne comme le montre les réponses aux questionnaires tandis que ces activités en tant que telle ne sont citées que quelques fois sur les 250 questionnaires.

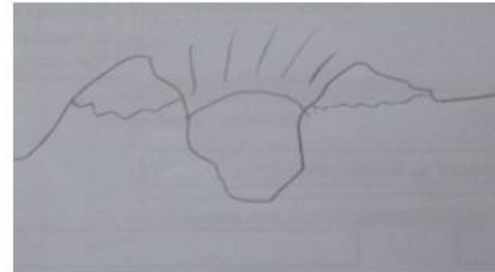


Par ailleurs les dessins réalisés mettent en avant cette différence d'approche entre la ville et la montagne.



Aucun dessin de la ville n'échappe à la figuration d'immeuble, et parfois même les immeubles eux seuls, suffisent à la représenter comme l'exprime ce dessin.

Le soleil est à la montagne ce que l'immeuble est à la ville

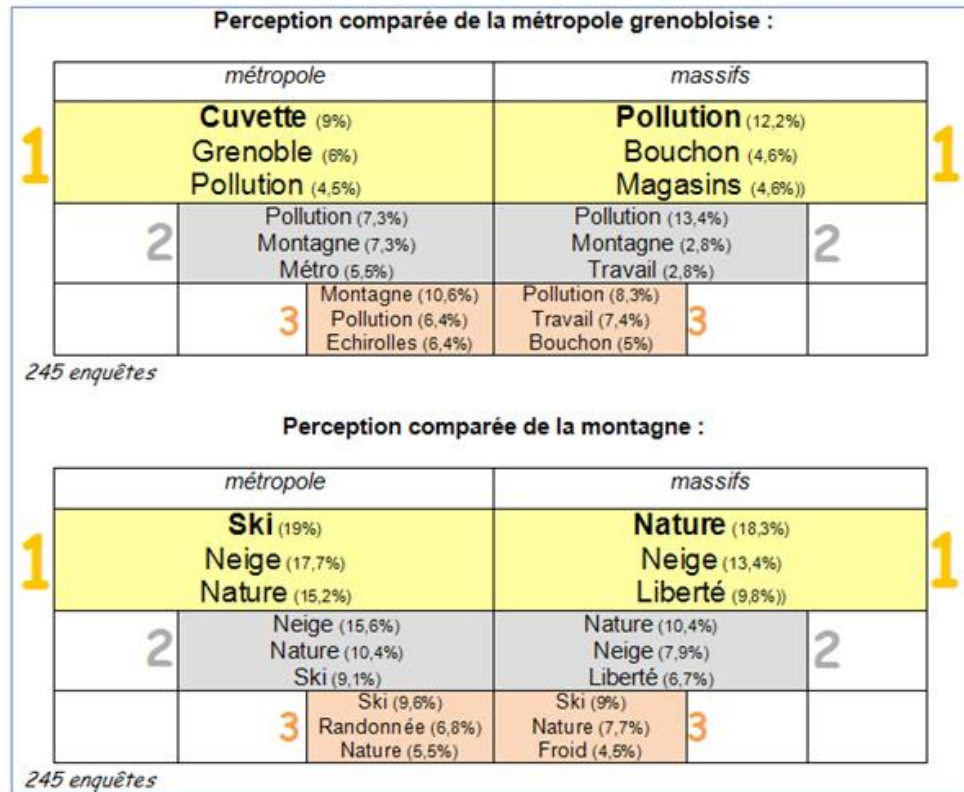


En revanche, nous nous apercevons que la Métropole de Grenoble est perçue plus négativement comme le montre l'omniprésence du mot « Pollution ».

Grenoble, ses immeubles, ses montagnes ... et ses bouchons



REPRÉSENTATIONS COMPARÉES MASSIFS/MÉTROPOLE

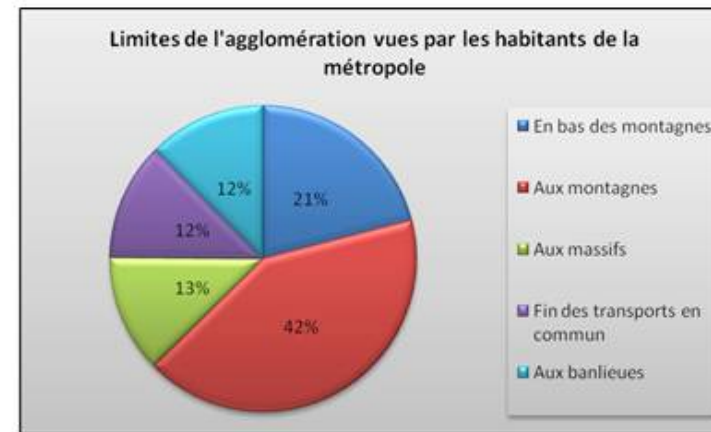


n'apparaît que dans quelques dessins au regard du nombre total de personnes interrogées.



Ici c'est le Granier et ses coteaux en vignes, qui représente la montagne

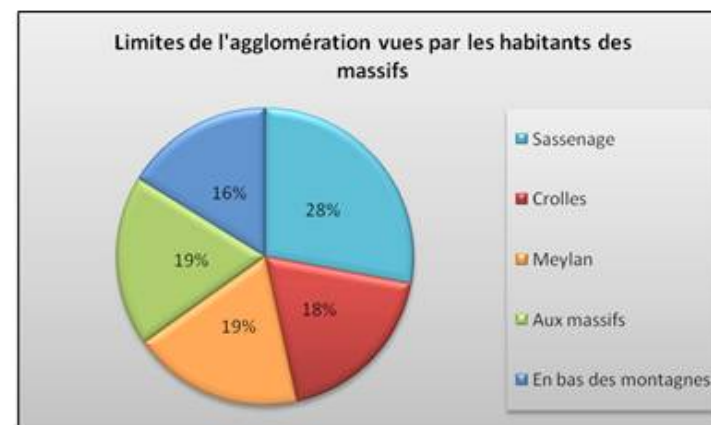
LIMITES DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE SELON LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ET DES MASSIFS



Hypothèse :

Les habitants pensent que l'agglomération grenobloise s'arrête aux pieds des montagnes.

Nous remarquons que les habitants des massifs se représentent les limites de l'agglomération directement par des noms de communes (Sassenage, Meylan, Crolles) qui comptabilisent environ les deux tiers des avis.

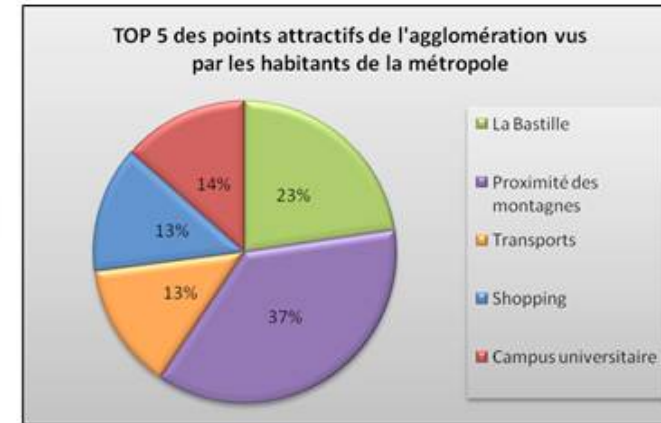


Quant aux habitants de l'agglomération, la limite perçue est plus floue, et se réfère aux notions de montagne et massif avec 76% des opinions.

Nous observons que la perception des habitants de la Métropole et des massifs sur la Métropole est la même (Pollution, cuvette). En revanche, les habitants de la Métropole voient plus la montagne comme un espace de loisirs (ski) et les habitants des massifs ont une représentation de la montagne comme un espace de nature, de liberté.

Concernant la représentation de la montagne dans les dessins des questionnaires la montagne est généralement représentée comme un espace vierge, non urbanisées et contrairement à l'évocation du ski de façon récurrente à la question « en trois mots que vous évoque la montagne ? », la station de ski

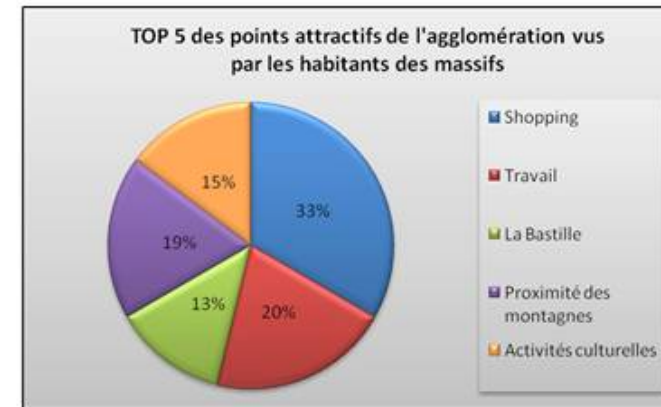
POINTS ATTRACTIFS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE SELON LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ET DES MASSIFS



Hypothèse :

Les points attractifs de l'agglomération grenobloise sont principalement les équipements, les services publics, les activités économiques et culturelles.

Nous nous apercevons que trois points attractifs sont similaires des deux points de vue : shopping, La Bastille et la proximité des montagnes.

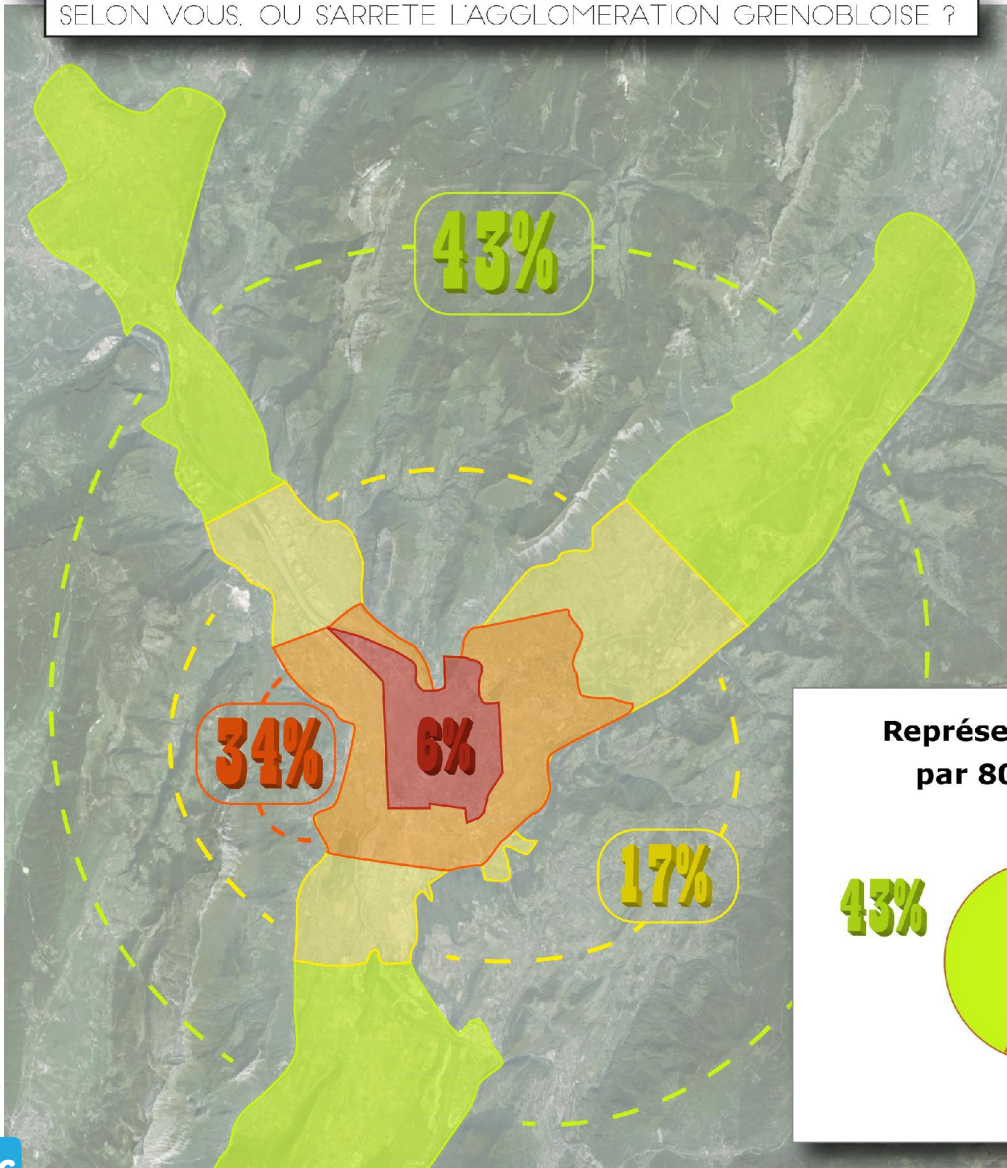


De plus, nous pouvons ajouter que le point attractif « travail » chez les habitants des massifs et celui de « campus universitaire » chez les habitants de la métropole sont liés.

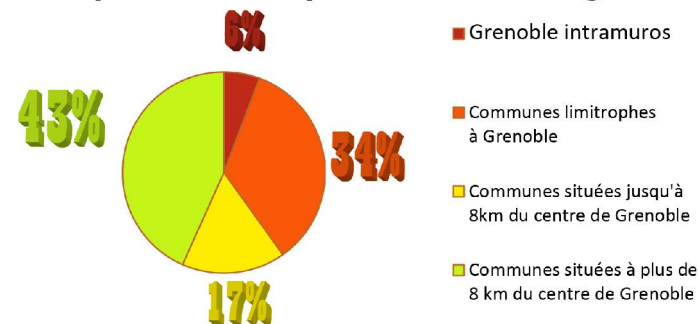
Par conséquent, il n'y a qu'un point attractif réellement différent dans chaque groupement d'individus représentant seulement 13% d'un côté et 15% de l'autre.

REPONSE A LA QUESTION

SELON VOUS, OU S'ARRÊTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE ?

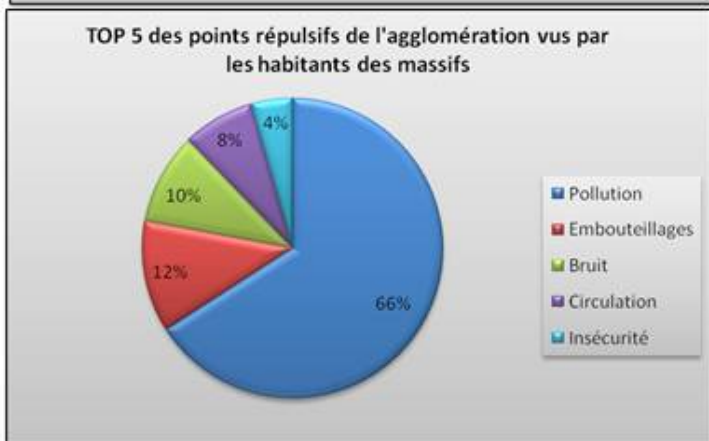
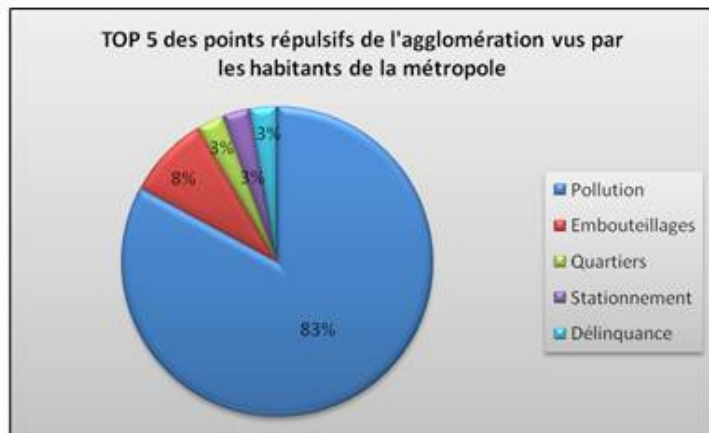


Représentation des limites de Grenoble par 80% des personnes interrogées



POINTS REPULSIFS DE L'AGGLOMERATION SELON LES HABITANTS DE LA METROPOLE ET DES MASSIFS

Top 5 des mots ressortis en premier



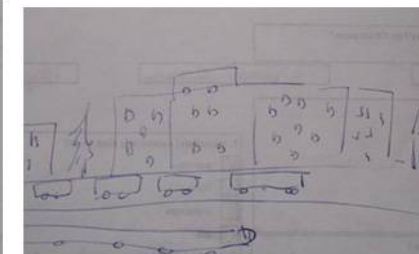
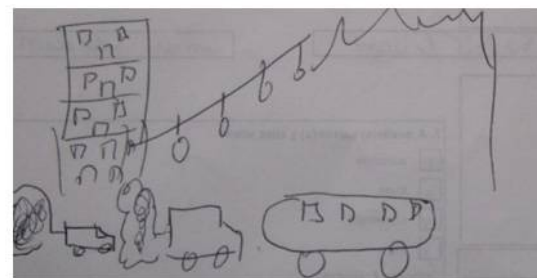
Points négatifs de l'agglomération grenobloise :

- Le mot « pollution » revient en premier lieu tant pour les habitants de la Métro que pour les habitants des massifs.

- Les autres points négatifs mentionnés sont relatifs à la circulation, au bruit et à la densité trop importante en ville. Ces citations sont quasi similaires entre les habitants de la Métro et ceux des massifs.

Le principal point répulsif de l'agglomération que ce soit du point de vue de l'agglomération ou des massifs est la pollution.

Le second point répulsif est pour les deux parties « les embouteillages ». De plus, « L'insécurité » et « la délinquance », « le stationnement et la circulation » faisant partie des même champs lexicaux, prouve que les points répulsifs de l'agglomération sont très similaires entre les habitants des massifs et ceux de l'agglomération.



Nombreux sont les dessins représentant la ville qui mettent en avant la question des mobilités et des moyens de transports sous toutes leur formes. Les « bulles » semblent par ailleurs représenter un symbole, mais celui du déplacement ou celui de Grenoble ?

Points positifs de l'agglomération grenobloise:

- Le terme « bar » est classé premier par les habitants de la Métro. Parmi les habitants des massifs, c'est le mot « shopping » qui est principalement ressorti. Cette mention de consommation revient aussi en troisième position puisque les habitants des Massifs mentionnent le mot « commerce ». On peut se demander si la question de la consommation n'est pas une question de nécessité.

- Les autres points attractifs qui sont ressortis sont ceux relatifs à la culture et à d'autres activités. La culture revient en deuxième position tant pour les habitants des massifs que pour les habitants de la Métro.

Pour résumer :

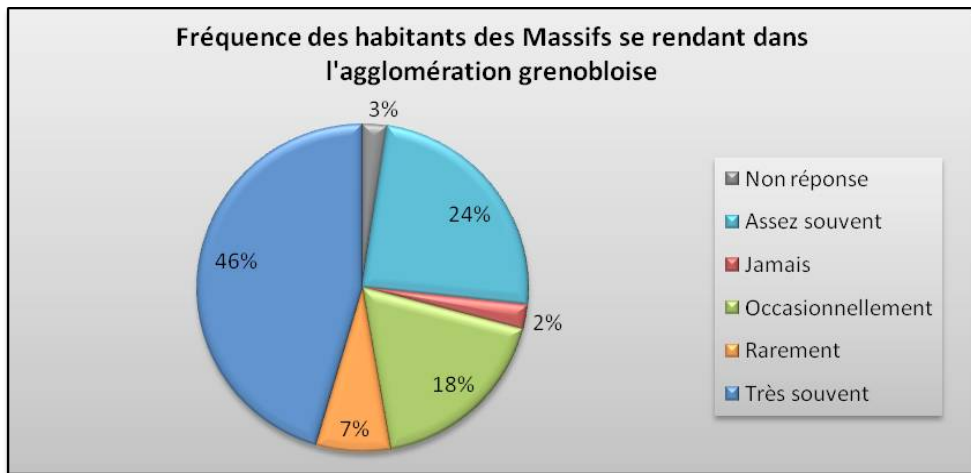
➡ Points répulsifs : pollution et circulation

➡ Points attractifs : shopping et travail

Les habitants des massifs et de la Métro citent globalement les mêmes points négatifs et les mêmes points positifs. L'hypothèse « La perception des points attractifs et répulsifs sont les mêmes entre habitants des massifs et de la ville. » est vérifiée.

FRÉQUENTATION DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE PAR LES HABITANTS DES MASSIFS :

Hypothèse: La majorité des habitants des massifs se rendent très régulièrement dans l'agglomération de Grenoble vérifiée.



46% des habitants des Massifs se rendent très souvent dans l'agglomération grenobloise; et 24% se rendent assez souvent. C'est donc près des trois quart des habitants des Massifs qui se rendent en ville de manière régulière.

Hypothèse : les liens perçus entre ville et montagne sont de nature physique (transport,...)

tourisme	20	9,00%
proximité	11	5,00%
travail	11	5,00%
aucun	10	4,50%
massifs	7	3,20%
transport	7	3,20%

Nous observons effectivement que des liens physiques sont présents à travers « transport » ainsi que « proximité » qui représente à eux deux 8.20% des réponses, ce qui valide notre hypothèse. Les notions de « tourisme » et de « travail » sont des liens immatériels mais qui peuvent se traduire en partie par des flux physiques.

Hypothèse : Les activités pratiquées en ville sont principalement des activités professionnelles et de consommation (culturelle, shopping, vie nocturne...).

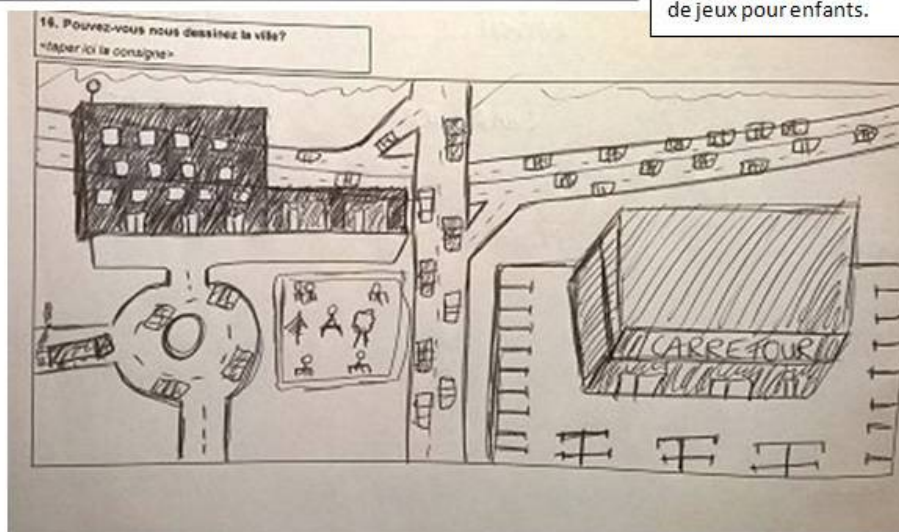


Les notions de « travail » et de « vie étudiante » sont les deux termes les plus utilisés au sujet de l'activité principale des personnes interrogées. Ils sont suivis par les notions de consommations que sont le « shopping », les « courses » ainsi que les « magasins ». Pour finir, « résidence » et « habitation » sont les deux derniers termes avec une occurrence significative. La ville comme espace de vie permanente est donc bien présente.

Par ailleurs les dessins réalisés dans les questionnaires mettent en avant l'association de la ville à la consommation de biens et de services comme le montrent ces dessins :



Dans ce dessin, la ville est symbolisée par la consommation des biens représentée avec le supermarché Carrefour et les flux d'automobiles assez denses. L'espace de loisir est alors représenté par le parc de jeux pour enfants.



En 1 mot : Que vous évoque le massif du Vercors ?



En 1 mot : Que vous évoque le massif de Belledonne ?



Analyse comparée de la perception des trois massifs :

Perception des habitants de la Métropole sur :			
	Chartreuse	Vercors	Belledonne
1	Liqueur (14%)	Résistance (15%)	Ski (28%)
2	Randonnée (10%)	Ski / Fromage (7%)	Neige (12%)
3	Montagne (8%)	Montagne (6%)	Ski (10%)

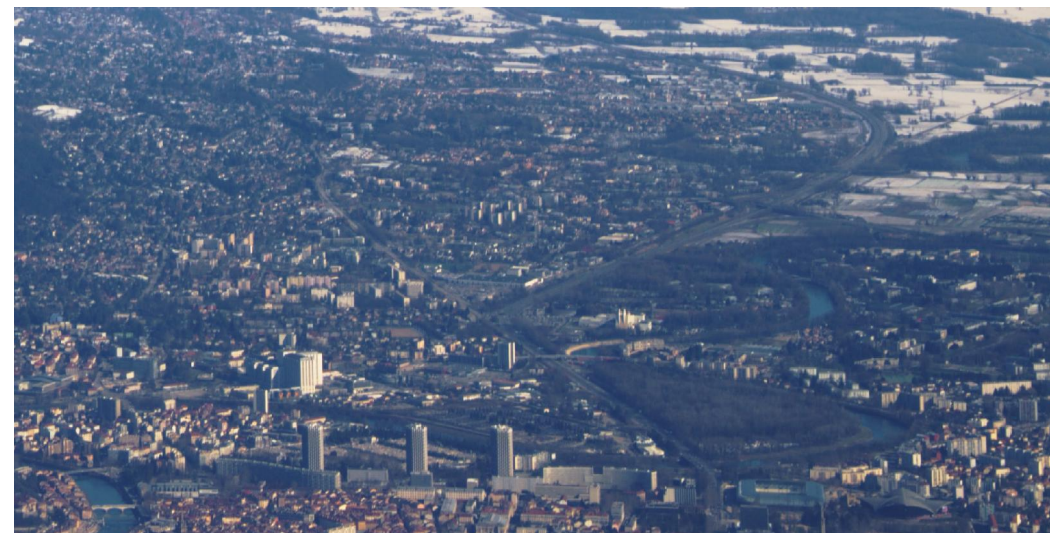
Perception des habitants des Massifs sur :			
	Chartreuse	Vercors	Belledonne
1	Liqueur (19%)	Ski (9%)	Ski (17%)
2	Moine / Ski (5%)	Ski (8%)	Ski (18%)
3	Randonnée (6%)	Ski (6%)	Neige (8%)

245 enquêtes

Les massifs les plus connus autour de la métropole de Grenoble :

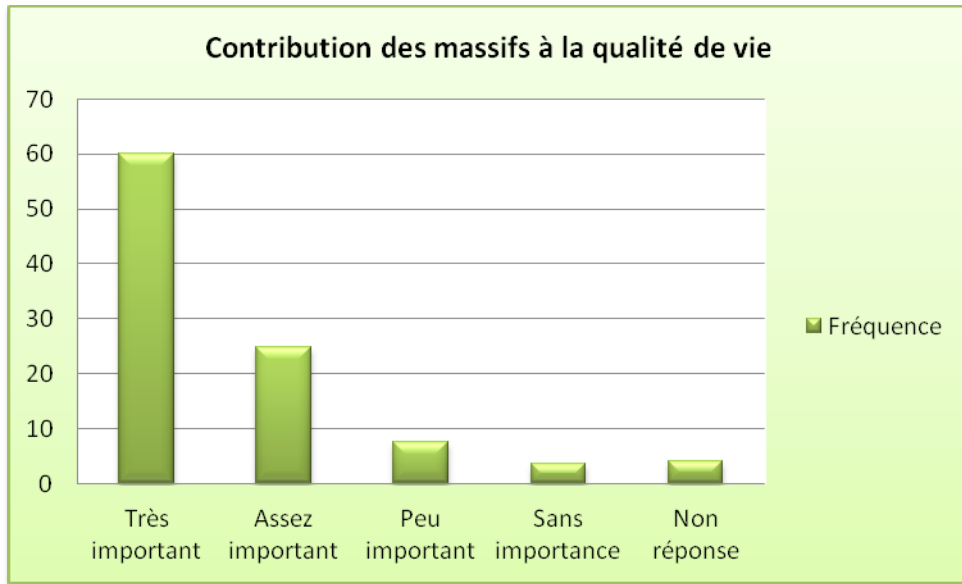


245 enquêtes



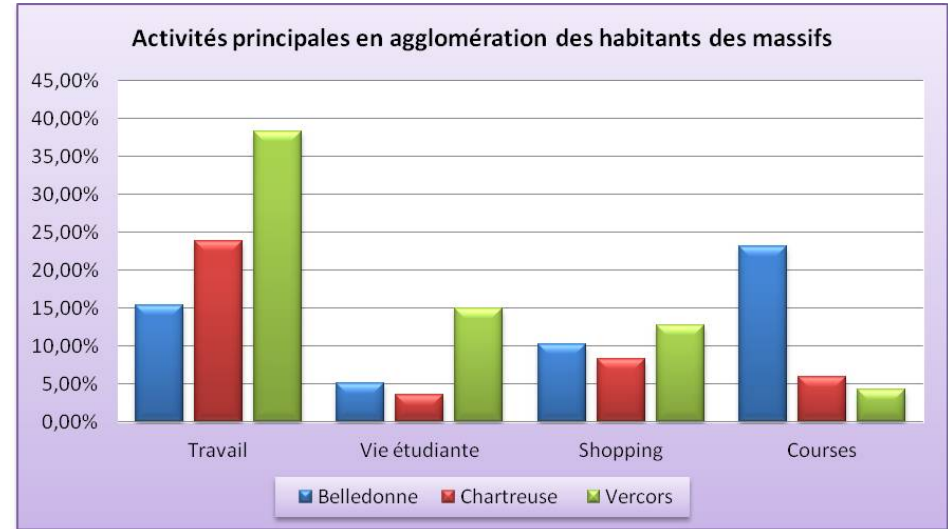
CONTRIBUTION DES MASSIFS À LA QUALITÉ DE VIE :

Hypothèse : Les massifs contribuent fortement à la qualité de vie des habitants.



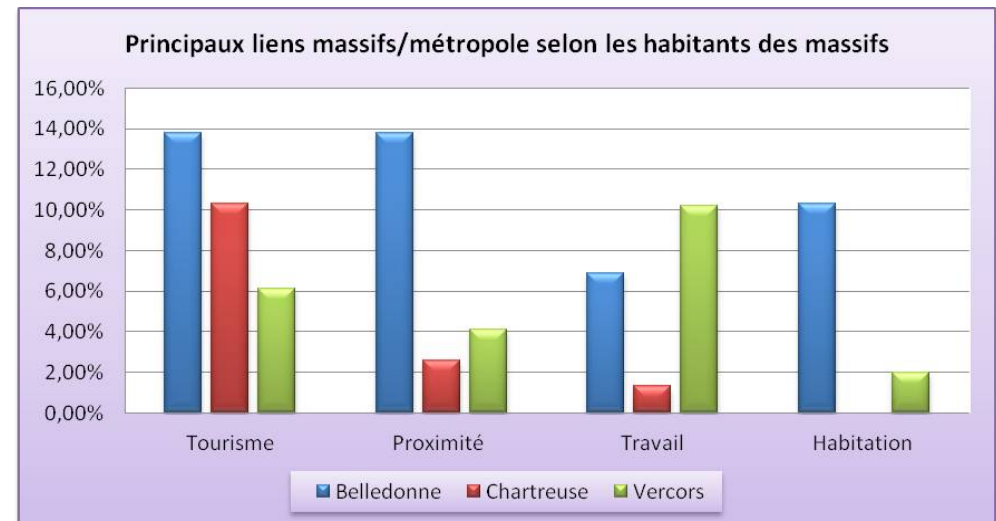
L'hypothèse est vérifiée car 60% des interrogés jugent que la présence des massifs contribue très fortement à leur qualité de vie. Au total, 85% des interrogés affirment que les massifs contribuent à leur qualité de vie.

FRÉQUENTATION DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE PAR LES HABITANTS DES MASSIFS :



23% des habitants de Belledonne font leurs courses dans l'agglomération grenobloise alors que seulement 4% des habitants du Vercors le font. Pour les habitants du Vercors, le travail est la principale activité en agglomération à hauteur de 39% contre 24% pour la Chartreuse.

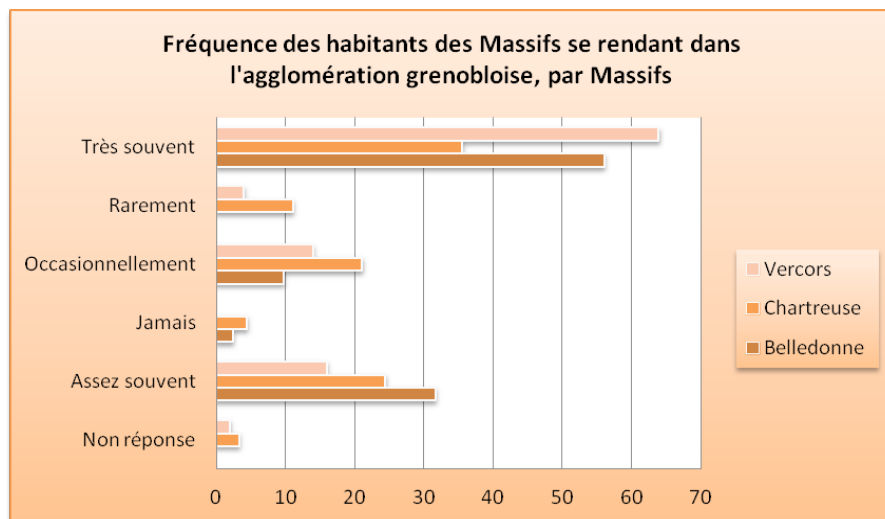
LIENS ENTRE LES MASSIFS ET L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE



Pour 25% des habitants du Vercors, l'agglomération s'arrête à Sassenage alors que pour 19% des habitants de Belledonne, elle s'arrête aux massifs

ACTIVITÉS PRINCIPALES DES HABITANTS DES MASSIFS DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

La fréquentation de l'agglomération grenobloise par les habitants du massifs est quasi similaire selon les massifs.



On remarque cependant une tendance pour la Chartreuse à moins se rendre en ville que les autres massifs, avec un nombre plus important que les autres massifs de réponses «occasionnellement», «rarement» et «jamais»; et un nombre moins important de réponses «très souvent».

DE L'ESPACE VÉCU AUX TERRITOIRES INSTITUTIONNALISÉS, LES LIENS VUS AU TRAVERS LES ACTEURS TERRITORIAUX.

Concernant les liens entre Métropole et massifs plusieurs éléments à souligner ressortent des entretiens. En effet, il en ressort parfois la négation de tout lien et notamment de la part des communes en position centrale dans les massifs («on n'a pas de liens», «concernant la nouvelle Métropole, il n'y en a pas»). A contrario, les propos évoquent parfois une grande diversité de liens entre territoires métropolitains («urbains») et massifs («montagnards»). Ce discours est alors davantage développé par les institutions aux périmètres plus vastes et situées aux interfaces. Par ailleurs, l'évidence concernant les liens («des liens naturels», «c'est logique, on ne peut pas faire autrement»), ou encore le rapport («liens directs avec la métro») et enfin leur intensité sont généralement développés dans les discours («un lien plus personnel et direct entre le Parc et les collectivités», «les liens sont forts», «des liens importants»).

Les discours révèlent une certaine homogénéité quant à la nature de ces liens, tous les degrés de liens semblent évoqués au regard de l'ensemble des entretiens menés sur les territoires d'étude, retrouvant ainsi trois liens majeurs évoqués sous différentes tournures et formulations.

1. Le lien du vécu et du perçu : il revient dans l'ensemble des entretiens. Il s'agit des pratiques et des représentations associées aux territorialités. Ces dernières sont généralement liées aux services («Les habitants ont besoin des services concentrés dans les villes»), à la concentration d'activités («administration, grand magasins, situés dans les territoires peuplés», «consommation d'espaces et de loisirs»), au travail («bassin de vie soit 40% des gens de la Com Com qui travaillent sur la Métro»), aux loisirs («Les citadins, ceux d'en bas, montent pour le ski, les balades, les gîtes au calme»). Ces liens dépassent les territoires institutionnels («des gens qui viennent depuis l'extérieur du territoire sur le territoire», «en terme de fonctionnement territorial, dépassent l'échelle institutionnelle», «c'est quelque chose qui est vécu, y compris par les citadins») car ce sont ceux des trajectoires individuelles

et collectives («la population, par leurs choix de vie crée ce lien»). Ce lien, quand il est évoqué par les élus et techniciens, soulève des contraintes ou des opportunités pour les acteurs du territoire («on n'a pas décrété d'avoir ce lien, il est là, il faut faire avec»). Ce lien du vécu et du perçu est donc dense, il renvoie au phénomène social de métropolisation.

2. Le lien relationnel : c'est le lien associé aux projets, aux opportunités qui découlent du territoire («on verra ce que la Métro nous propose quand ils auront compris»), aux volontés des différents acteurs («volonté de profiter des retombées touristiques»), aux choix de ces derniers («si on restait au Grésivaudan ou si on allait à la métro»), donc aux différentes stratégies menées sur les territoires («faudrait qu'on change de braquet en terme de fonctionnement interterritorial entre la Métropole et ses espaces périphériques», «les collectivités et acteurs jouent en marketing territorial»). Il est révélateur des coopérations, partenariats et échanges entre les territoires. Il renvoie à la mise en place de projets et d'ententes avec d'autres structures («un interlocuteur technique à la direction des territoires»), formels ou informels.

3. Le lien institutionnel et juridique est redondant. C'est celui des rapports entre les territoires institutionnels («les liens institutionnels»), entre les institutions («transfert de compétences») et c'est celui des outils juridiques («c'est la loi ALUR qui a le plus d'impact et pour y répondre il faut mettre en place des SCOT ou des PLUI», «se rattacher aux différents SCOT»). Ce dernier renvoie au passage en Métropole, à l'institutionnalisation, au transfert de compétences («on est intégré dans l'agglo qui va passer effectivement Métropole avec des compétences nouvelles et notamment la compétence tourisme et ça nous pose beaucoup de questions», «La transformation de la Métro en Métropole a des incidences sur la façon dont sera organisée notre alimentation en eau», «il y a toujours eu des interdépendances avec la métro (avant même la transformation en Métropole»).

Ces 3 types de liens, quand ils sont également évoqués dans le discours, sont indissociables dans la lecture verticale des territoires, au sens rapport de pouvoir («y a les liens institutionnels, entre les structure du haut et du bas comme on dit») et au sens physique («liens avec ceux qui sont en dessous puisque au dessus on a personne», «Ce sont les mêmes habitants qui

habitent en bas, qui habitent en haut et travaillent en bas») et dans la lecture horizontale des liens («complémentarités mais garder une forme d'autonomie», «nouvelle gouvernance respectueuse des spécificités»)

Au travers le discours des acteurs, les liens avec les autres territoires sont tantôt subis, tantôt choisis.

Cela est alors révélateur de craintes vis-à-vis des territoires voisins (Métropole et massifs). Les discours produits par les acteurs politiques des massifs sur la Métropole révèlent une certaine méfiance («leur façon colonialiste et méprisante») notamment vis-à-vis d'une politique intégratrice supposée de la Métropole sur la montagne («La métro voulait nous avaler pour un souci de population», «les communes ont peur d'être absorbé par « l'éléphant qu'est la métro». «A ce niveau, des craintes sont exprimés au niveau des petites communes»). Cela fait alors craindre une forme d'acculturation urbaine («attention à l'uniformisation») et un fonctionnalisme associé aux territoires de montagne («cours de récréation»). Le discours qui prédomine ici chez les acteurs politiques des massifs est celui de la Métropole qui «avale» les territoires voisins («Les communes ont peur de se faire manger par les villes»). La Métropole est perçue de façon généralement négative comme un espace de pollution, de consommation ou encore un espace anxiogène («la Métropole c'est la ville, une grosse ville qui bétonne»).

Les craintes à l'encontre de l'évolution des liens entre Métropole et massifs sont aussi marquées dans le discours des acteurs (politiques et techniciens) de la Métropole au travers «l'absence d'une vision commune» intégratrice dans les décisions prises avec les massifs («l'éclatement des décisions et des acteurs dans la décision peut venir mettre à mal tout ce qu'on dit», «des menaces qui pèsent sur de petites décisions pas prises à la bonne échelle, ou pas coordonnées, qui font que y'a des coups ratés»). Qui plus est, ce discours qui déplore une absence de vision commune entre les deux espaces est également appuyé dans les propos des acteurs des massifs («Pas de dialogue avec la métro sur les liens car il faudrait que le parc soit invité mais pour la Métro, ces liens ne sont pas une priorité»).

En outre, paradoxalement, les habitants et acteurs des massifs participent

directement à ce qui leur fait « craindre » la Métropole («quand les habitants de montagne viennent en ville, ils viennent en voiture»). En effet, l'analyse des questionnaires menée auprès des habitants dénote l'écrasante majorité des mots « pollution » ou faisant référence à des problèmes de circulation quand il s'agit de décrire en 3 mots l'agglomération grenobloise. On note aussi d'importants déplacements pour ces mêmes habitants des massifs (une majorité de ces derniers allant « très souvent » en ville), pour qui la voiture est généralement le moyen utilisé pour se rendre en ville, celle-là même qui est la source de pollution perçue et à l'origine des problèmes de circulations largement dénoncés dans les questionnaires .

Ce fonctionnalisme associé aux territoires de montagne est évoqué comme étant un atout («le grenoblois qui monte au ski, il va consommer en montagne») et dans le même temps, cela est déploré. Dans les discours produits par les acteurs des deux espaces, la réduction d'un territoire à des fonctions récréatives ou de consommation semble largement dénoncée. Or, l'ensemble des discours des acteurs des différents espaces semblent s'accorder sur la nécessité d'agir ensemble sur certains enjeux et certaines thématiques («il est nécessaire que PNR et Métro agissent ensemble, coopèrent», «le but est une appropriation de la culture de montagne afin qu'il y ait une intégration de cette culture chez les urbains»). En revanche, la ponctualité des actions en ce sens semble montrer que cette volonté soit parfois difficile à concrétiser («il y a des actions, des micro actions mais il n'y a pas un grand cadre de travail», «). C'est donc au travers de liens perçus et vécus, que se construisent des projets avec une vision sur le futur (au travers des opportunités, des échanges, coopérations et partenariats). Les représentations parfois «dures» sont perçues comme complémentaires («Ce sont ces contrastes et complémentarités qui permettent d'avoir des effets de solidarité»).

Un paradoxe apparaît donc entre les faits et le discours produit, ou encore entre les représentations et les constats.

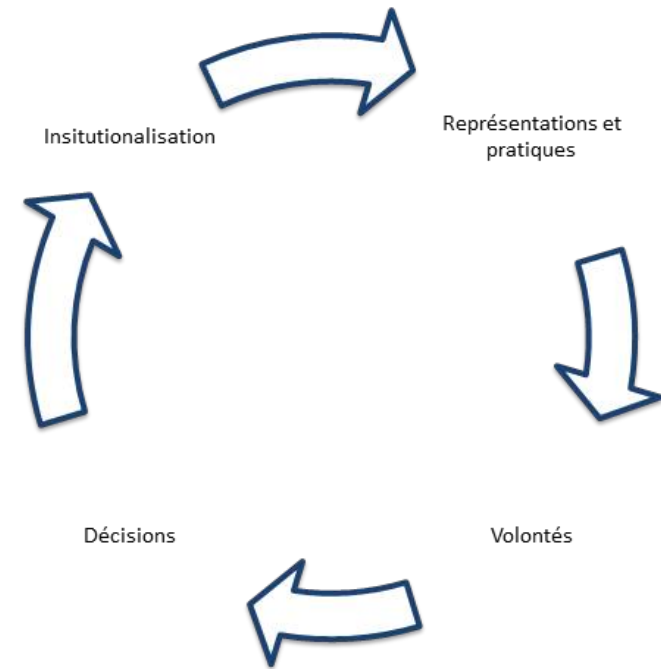
Le discours des acteurs sur les liens semble plus à même de refléter la logique de projet de territoire, par une distinction entre les pratiques et

les représentations (les liens entre par le vécu/perçu que l'on pourrait aussi nommer phénomène social de métropolisation), les décisions et les résultats. Dans le discours produit par les acteurs politiques des territoires, il semble y avoir plusieurs niveaux de compréhension et d'actions concernant les relations entre les territoires. En effet les discours révèlent une prise de conscience ou même un constat des liens perçus et vécu issus majoritairement des représentations et des pratiques associées au territoire. Cela entraîne par ailleurs une volonté et une stratégie d'action territoriale spécifique qui peut déboucher sur une forme d'institutionnalisation de ces liens perçus/vécus lorsque cela est possible. En revanche on observe aussi parfois une absence de volonté de mise en agenda politique des liens du vécu perçu («Pour le moment, il n'y a pas d'actions concrètes»).

Les liens se construisent donc et se déconstruisent constamment selon les territorialités et les volontés, modifiant par la même ces liens et ces territorialités. La métropolisation (au sens phénomène socio-spatial) déconstruit les territorialités et en fabrique de nouvelles.

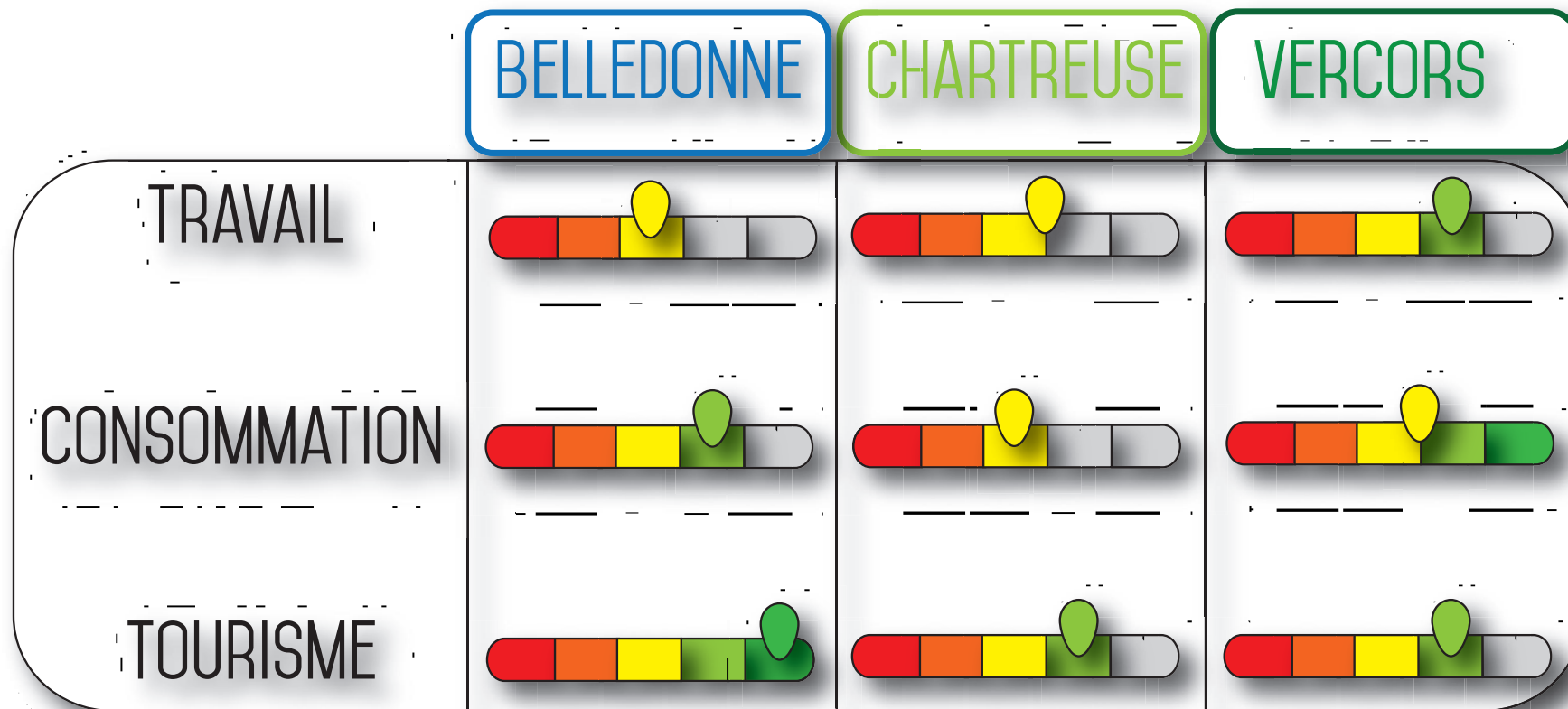
Ainsi, la question de l'inter territorialité apparaît dans les discours de certains enquêtés qui répondent à la question des liens par un élargissement à une échelle plus petite («Rurbance qu'on évoque pas mal, et qui est un projet européen, un autre cadre qui s'appelle l'Interscot-PNR ou ça fait discuter») et par une volonté de dépasser les territorialités associés à leurs espaces («les PNR travaillent de plus en plus en dehors de leur territoire en intégrant l'ensemble»).

Le discours peut être nuancé au sens ou en son sein même, il est contredit notamment par l'évocation d'un manque de priorisation dans les stratégies territoriales d'inter-territorialité («ces liens ne sont pas une priorité») ce qui pourrait expliquer en partie le fait que les institutions peinent à suivre ces évolutions («institutionnellement on est un peu en retard de l'espace vécu en fait»).

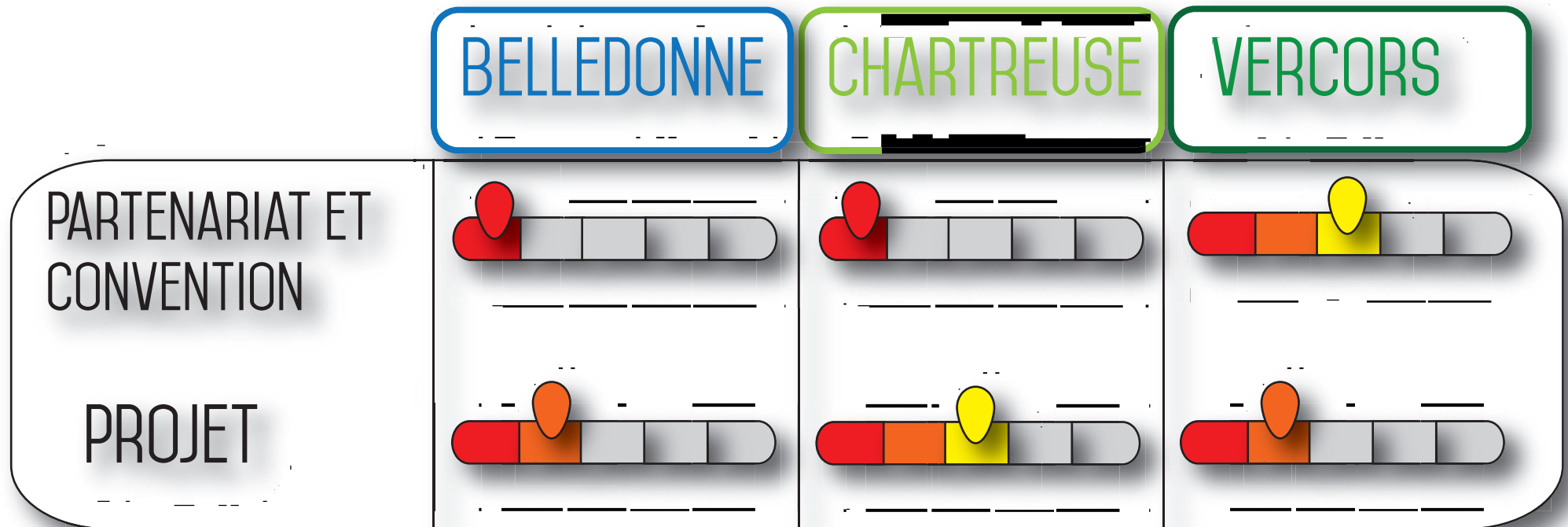


4. Baromètre synthétique des liens

Liens perçus et vécus



Liens décisionnels et politiques



Liens institutionnels et juridiques

	BELLEDONNE	CHARTREUSE	VERCORS
INSTITUTION			
PLANIFICATION - URBANISME			
MUTUALISATION DES COMPÉTENCES			